

LA TRIBUNE



ST. HYACINTHE, QUE.

Vol. 11

Vendredi 20 Janvier 1899

No 37

FEUILLETON

NOELIE

IX

LES FRÈRES AMIS

(Suite)

Le comte reprit le cahier dont il tourna quelques feuilles, et poursuivit :

— Mon ami Cavaillon reste mon exécuteur testamentaire. Je ne lui désigne pas quel souvenir je lui laisse ; ce souvenir lui sera cher puisqu'il vient de son meilleur camarade. Nous avons passé ici des années qu'il a su rendre heureuses, et nul ne m'est plus attaché que lui... Quant à vous, mon bon abbé, j'ai fait la part de vos pauvres, c'est tout dire, puisque tout ce que vous possédez leur revient. Aubry acceptera pour sa femme le diamant que je tiens d'un rajah. Tout est réglé, paraphé, signé ; je remets devant vous ce testament dans le grand portefeuille rouge rapporté par moi de Constantinople, et je vous donne la copie, mon cher Aubry gardez-la dans votre étude.

— Dieu veuille que de longtemps nous n'ayons point à l'ouvrir, répondit le notaire.

Hector se leva et se jeta dans les bras de son frère :

— Je ne te vaud pas ! dit-il, non, je ne te vaud pas !

— Aime-moi davantage si tu peux !

— Oh ! je te le jure, c'est maintenant entre nous à la vie et à la mort... Tu es grand et généreux, Jean. Ce qui me torturait et tu l'as compris, c'était un faux orgueil ; je rongissais de ma pauvreté, d'un seul coup tu me donnes l'opulence ! Sois béni, car tu viens pour jamais de pacifier mon âme.

Une étreinte chaleureuse rapprocha les deux frères, Jean puis Hector serrèrent la main de leurs amis, et quittant le salon, ils allèrent rejoindre Julie et Noélie dans le parc.

Le front d'Hector rayonnait. Il s'approcha rapidement de sa femme.

— Julie, dit-il, à partir de cette heure nous sommes riches ! riches, comprends-tu ?

— Mais répondit la jeune fem-

me avec un sourire attendri, depuis que nous vivons près de mon frère nous partageons avec lui tout ce qu'il possède.

Cela est vrai, mais nous n'avons rien en propre.

— Je préférerais cela, dit Julie avec un sourire attendri.

— Tu ne comprends donc pas quelle différence il existe entre recevoir chaque jour les miettes de l'opulence du riche, ou sentir qu'on possède à soi, tout à soi, un million !

Julie eut un mouvement d'effroi.

— Un million ! répéta-t-elle.

— Oui, et de plus la jouissance entière du grand pavillon.

— Je t'en supplie, dit Julie, ne quittons pas la maison de mon frère. Je m'y sens plus heureuse et mieux abritée. Quant à cet argent il m'effraie plus qu'il ne me réjouit ; la reconnaissance ne me semblait pas lourde. Il est si bon, et je l'aime tant ! Je ne sais pourquoi cette fortune subite m'effraie ; il me semble que ce don princier sera suivi d'un grand malheur. Hector ! Hector ! nous avons souffert, beaucoup souffert ; notre enfant a grandi dans les privations et dans les larmes, par tout ce que Dieu dans sa bonté t'a rendu de bonheur, jure-moi de t'en montrer digne.

— J'essaierai, fit-il d'une voix tremblante.

— Ne te montre ingrat envers personne.

— Hélas ! chère femme ! c'est envers toi que j'ai contracté la dette la plus grosse ; les chagrins s'oublient vite à l'âge de Noélie ; mais le cœur de la femme reçoit souvent des blessures que rien ne cicatrise.

— Tu te trompes, ami, quand la femme est chrétienne les plaies les plus vives se ferment toujours. Puisque la richesse dont tu as maintenant la possession, manquait seule à ton bonheur, n'oublie pas de remercier, Dieu, et de te mettre sous sa garde. Ce que je sais bien, moi, c'est que dès demain j'irai à la messe de l'abbé Germain, afin de le remercier du bonheur qu'il t'envoie. Ne parle de rien à Noélie ; je veux être la première à lui faire part de la générosité de son oncle, du bonheur de son père.

— Qu'il soit fait, selon ton désir. Tu es sa confidente, et toi, sa mère, tu dois savoir si son premier rêve d'amour a battu des

ailes. Jean a songé à tout. Sans imposer ce mariage, il le désire, je dirai presque il le conseille.

— Un mariage ?

— Quelle attitude garde Gilbert Favières à l'égard de Noélie.

— Celle d'un frère complaisant et dévoué.

— Rien que cela ?

— Rien que cela.

— Interroge Noélie. Dans son testament Jean lègue cinq cent mille francs à Gilbert. Il désire vivement lui voir épouser notre fille. Les enfants de l'âge de Noélie ne savent pas toujours ce qui se passe au fond de leur propre cœur. Nous devons tenir à ce que les souhaits de Jean soient exaucés. Et, crois-moi, si les jeunes gens se conviennent, ne laissons point s'écouler trop de temps entre les arrangements de famille et la réalisation de nos projets.

— Je te le promets, répondit Julie, dont le visage s'éclaira à la pensée du bonheur de sa fille. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que si Noélie a fait attention à un jeune homme c'est certainement à M. Gilbert.

— Songe quelle situation serait la nôtre ! Jean adore notre fille, il multiplierait les dons, qui sait, peut-être changerait-il encore quelque chose à ce testament déjà refait plusieurs fois. Car enfin sauf son hospice de vieux mariés, tout peut être refait. Il m'assure un million, et un demi million à Gilbert, mais Jean n'a point lu tous les articles de son testament, et certaines donations pourraient changer de mains.

— Non ! non ! répartit Julie, qu'il enrichisse le plus grand nombre possible, qu'il donne l'aisance aux pauvres. Je ne demandais point autant que nous avons reçu. J'ai mangé son pain sans honte, j'aurais continué sans regret.

— Tu manques d'orgueil ! s'écria Hector.

— Qu'importe ! si je ne manque pas de cœur, répliqua Julie.

Avec un sentiment de tristesse dont elle ne resta pas maîtresse, et qu'il lui eût été impossible d'analyser, elle prit les deux mains de son mari, et les serra avec lenteur :

— Tu m'as promis de prier, dit elle, viens à l'église ce soir.

— Oh ! j'ai le temps ! répliqua Hector ; si j'y mettais trop d'empressement, j'aurais l'air d'avoir

fait un vœu et d'acquitter une dette.

Un soupir s'échappa des lèvres de Julie ; mais Noélie venait à sa rencontre ; elle se contenta de jeter un regard suppliant à son mari puis prenant le bras de Noélie elle l'entraîna doucement.

Au même moment le docteur Favières et son fils parurent devant la pelouse.

Noélie se pencha vivement sur un arbuste et cueillit une rose qu'elle respira. Quand elle releva son visage, une belle flamme rose y avait monté.

Mme Dambran la regarda avec une angoisse mêlée de joie.

— Je m'étonne toujours, dit-elle, que M. Gilbert reste dans un petit pays comme Versel. Il me semble qu'avec son amour du travail, la régularité de sa conduite, il arriverait par se créer ailleurs une situation plus large. Véritablement il se sacrifie pour son père, mais si le vieux docteur venait à mourir...

— Tu crois que M. Gilbert quitterait Versel ? demanda la jeune fille d'une voix faible.

— Et toi, Noélie.....

— Oh ! moi, répondit la jeune fille, je ne me le suis jamais demandé, mais je sais bien que s'il s'en allait..... Si jamais plus il ne devait revenir dans ce grand château. O mère ! mère ! toi qui est si bonne, pourquoi me fais-tu tant de mal ?

— Tant de mal, moi ? Non ! non ! Je ne veux pas te voir souffrir, c'est ton bonheur que je rêve, un bonheur complet. Les mères sont un peu devins, vois-tu, ma chérie. Il m'avait semblé que la présence de M. Favières te causait une émotion mêlée de joie, et j'ai voulu savoir tout ton secret, afin d'avoir ensuite le droit de dire : — Ton oncle désire cette union, ton père la bénira et le jour où je verrai ton avenir assuré, sera le plus beau de ma vie.

— Noélie se jeta dans les bras de sa mère.

— Tu es un ange ! lui dit-elle, sois donc heureuse, car mon cœur est d'accord avec les projets de mon oncle et les désirs de mon père. Je ne sais si avant que tu m'adresses cette question je m'étais bien rendu compte de ce qui se passe en moi. J'avais peur de me pencher au-dessus de mon âme, comme font les enfants qui, en dépit des fleurs couvrant la surface d'un beau

lac, en redoutent les dangers profonds.

Tu m'as élevée à ton école, vois-tu ; je sais grâce à ton exemple qu'on n'aime qu'une fois dans la vie, et que cette affection fait votre joie ou votre martyre. Pouvais-je engager la meilleure part de moi-même, sans te demander si tu m'y autorisais.

Non, vois-tu, non ! J'étouffais en moi un penchant secret, une tendresse inavouée. Je pensais, et vois combien je pensais juste, que tu devais la première m'apprendre quel homme je devais aimer, et quel mari tu m'avais choisi.

Jamais M. Gilbert ne m'a donné une marque d'amitié autre que celle qu'un frère se permettrait à l'égard de sa sœur. J'ignore s'il m'aime, j'ignore s'il accepterait sans répugnance l'avenir que vous arrangez pour nous. Je sais d'avance que je souffrirais beaucoup s'il refusait, je suis presque certaine que j'en mourrais s'il me préférait une autre femme.....

— Est-ce que cela se peut, ma chérie ! Discutons ton bonheur, maintenant que ton père, ton oncle et moi nous l'avons préparé avec sollicitude... Gilbert ne voit autour de lui que des jeunes filles incapables de lutter contre ta beauté.....

— Oh ! ma beauté ! fit Noélie, tu exagères...

— Ton charme et ta grâce, si tu le veux. Pas une héritière du pays ne lui apporterait cinq cent mille francs de dot.

— C'est possible, mère, mais cela n'empêche point que nous ayons été recueillie par charité.

— Qui s'en souvient, maintenant que ton oncle vient d'assurer la fortune de ton père.

— Sa fortune ?

— C'est vrai, tu ne sais rien encore..... Jusqu'à cette heure Jean nous faisait seulement partager sa richesse ; nous en possédons une aujourd'hui. Le revenu d'un million nous est assuré, et à la mort de ton oncle... Dieu veuille que nous ne le voyions pas mourir ! à sa mort, il laisse à Hector le capital de cette rente.

— Ainsi, demanda la jeune fille avec une sorte de terreur, mon oncle a fait son testament.

Dis plutôt qu'il a refait... Le premier testament qui déshéritait ton père était antérieur à notre arrivée ici...

—Eh ! que nous importait, n'est-ce pas, ma mère, de manger le pain tendu par une main généreuse ou de nous dire qu'un don royal nous permet désormais de le payer.....Je ne sais pourquoi cette nouvelle me trouble au lieu de me réjouir... Si mon oncle a cru doubler la satisfaction que j'éprouve à me sentir entourée de luxe, il se trompe ; ma pauvreté m'était chère ; je ne me tourmentais de rien, certaine qu'il veillerait sur tout...Ainsi, je suis une héritière ! triste chose, en vérité ; pauvre j'aurais pu être préférée par l'homme de mon choix ; riche, je puis toujours me demander si les convenances de fortune ne seraient pas pour quelque chose dans sa décision.

—Mais Gilbert sera aussi riche que toi, pour le moins.

—Lui !
—Ton oncle n'oublie personne. Une amitié profonde l'unit, depuis son arrivée dans ce pays à deux hommes également dignes de cette préférence : M. Alex Cavaillon dont l'existence s'est pour ainsi dire fondue dans la sienne, et le docteur Favières qui tant de fois lui servit d'intermédiaire et porta chez le pauvre les secours envoyés par le riche. Eh bien ! la loi interdit d'enrichir son médecin, comme elle défend de laisser un legs à son confesseur. Elle a redouté l'influence de deux hommes dont l'un soigne le corps, tandis que l'autre dirige l'âme. Ton oncle ne peut rien donner au vieux docteur son ami ; mais il peut laisser à son fils ce qui lui convient, et voilà pourquoi Gilbert aura cinq cent mille francs à la mort de Jean.

—A sa mort.....A sa mort... Mais cela est horrible de tout baser sur la perte de ceux qu'on aime. Oh ! que je me marie sans dot, que je reste pauvre à côté d'un mari qui travaille, peu m'importe ! mais qu'on ne parle jamais, toi surtout de succession, ni de fortune ramassée dans un cercueil. Cela me porterait malheur, vois tu...et Dieu doit bénir la félicité humaine, pour que cette félicité soit durable.

Julie serra sa fille dans ses bras :
—Tu seras heureuse ! dit-elle, tu le seras, chère bien-aimé, et je ne me plaindrai jamais d'avoir beaucoup souffert, si mes douleurs te sont payées en joies.

En ce moment la voix du comte Ostrog s'éleva dans l'antichambre voisine de l'appartement de Mme Dambrun, et Julie courut au devant de son beau-frère.

—Qu'avez-vous ? lui demanda-t-elle, vous paraissez bouleversé

—Ma sœur, répondit le comte en serrant les mains de la jeune femme, le domestique de mon vieil ami Favières sort d'ici, il vient de m'apporter une terrible nouvelle...Mon pauvre camarade vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie...

—On en revient ! dit Julie.

—Sans doute, mais il est vieux...Ah ! c'est un avertissement terrible, voyez-vous. En voyant tomber ceux qu'on aime, on songe qu'à l'horloge du temps notre heure va sonner peut-être. Et si je me sens résigné à la vo-

lonté de Dieu, je sais aussi combien je regretterais de mourir.

—Pensez-vous que M. Favières ait besoin de moi ? demanda Julie.

—Gilbert est le meilleur des fils, et j'ai en lui pleine confiance ; cependant, allez, Julie ; les soins d'une femme dévouée comme vous sont toujours utiles. Je serai plus tranquille quand vous m'aurez vous-même donné des nouvelles.

—Va, mère ! va ! murmura Noélie en couvrant de baisers le visage de Mme Dambrun, oui, partout où on pleure on a besoin de toi, et M. Gilbert doit tant souffrir.

—Les deux femmes s'embrassèrent, Julie jeta un mantelet sur ses épaules, prit un chapeau et sortit.

(A continuer.)

ON DEMANDE, plusieurs personnes recommandables pour propager notre commerce dans leurs endroits. Un travail qui se fait surtout à la maison. Salaire \$900 par an et dépenses. \$75 par mois. References. Envoyez une enveloppe timbrée portant votre adresse à Herbert E. Hess, prest. Dept. M. Chicago.—20 37.

Fatiguée et languissante

Le cas d'une estimable jeune fille. Elle avait le sang pauvre et aqueux. Elle était sujette aux maux de tête et aux évanouissements. Comment elle a recouvré la santé.

Du Recorder, Brockville :

Une des plus belles fermes du canton de Wolford, comté de Greenville, est dirigée par M. et Mme Alonzo Smith et leur famille. M. Smith est un des hommes les plus connus du comté, étant à la fois cultivateur et agent de machines agricoles. Il est le père de deux aimables jeunes filles dont l'aînée a dix-sept ans. A un représentant du Recorder, de Brockville, qui était allé voir M. Smith, Mlle Minnie E. Smith, la fille aînée, raconta l'histoire suivante :

—Je suis tombée bien malade, il y a deux ans ; j'étais devenue pâle et languissante, et le moindre ouvrage autour de la maison m'accablait de fatigue. J'avais des migraines terribles et mon estomac était devenu tellement faible qu'il refusait toute nourriture. Mon état était encore aggravé par des faiblesses et j'avais les pieds glacés et engourdis, même en été. J'essayai un grand nombre de remèdes, mais j'affaiblissais de jour en jour.

—En mars 1898, mon père m'apporta une boîte des Pilules Roses du Dr Williams. Je mis tous les autres remèdes de côté pour ne prendre que les pilules. Cette première boîte m'ayant fait du bien, on m'en procura quatre autres, et quand elles furent finies ma santé était rétablie parfaitement et jamais elle n'a été meilleure qu'en ce moment. J'ai toujours bon appétit et j'augmente en poids. Cela est dû à l'efficacité des Pilules Roses du Dr Williams, et je conseille aux jeunes filles malades de recourir au même remède. La santé leur reviendra certainement si elles suivent bien les prescriptions.

Les faits suivants sont importants pour les parents, qui très souvent ne se rendent pas comp-

te de l'état de santé de leurs jeunes filles à l'approche de l'âge nubile, l'époque la plus critique de leur existence. Elles ont le teint pâle et terne. Elles éprouvent des battements de cœur, des maux de tête ; des difficultés à respirer au moindre effort et des faiblesses de tout genre, qui sont autant d'indices d'une fin prématurée, si on ne prend pas des moyens énergiques pour combattre le mal.

A ce point de vue aucun remède ne peut entrer en comparaison avec les Pilules Roses du Dr Williams, qui enrichissent le sang, renforcent les nerfs et rendent le teint de la santé aux joues pâles.

Elles guérissent sûrement les maladies des femmes, à tout âge. Elles guérissent aussi le rhumatisme, la névralgie, la paralysie partielle, l'ataxie locomotrice, la danse de Saint Guy, le mal de tête nerveux, la prostration nerveuse, les effets de la grippe, l'influenza et les gros rhumes, les maladies causées par les humeurs dans le sang, comme la scrofule, l'érysipèle chronique, etc.

Ne vous laissez pas persuader d'accepter des imitations quelconques et n'écoutez pas ce que dit le vendeur qui vous les offre, car elles n'ont jamais guéri personne. Voyez à ce que le nom en entier "Dr William's Pink Pills for Pale People," soit sur l'enveloppe de chaque boîte que vous achetez.

ENTERRE VIVANT

On raconte à Dodge City, (Kansas) qu'un pensionnaire de la maison de retraite des soldats, M. John Clark, a été enterré vivant ; pendant deux jours Clark avait eu la fièvre typhoïde, et le médecin qui l'avait soigné ayant déclaré qu'il était mort, on l'avait enterré avec les honneurs militaires. Cependant quelques camarades du vieux soldat n'étaient pas convaincus de sa mort ; l'un d'eux notamment a soutenu que Clark était sujet à des syncopes, que la fièvre typhoïde avait sans nul doute aggravé son état et qu'il avait dû être enterré vivant. On a tenu consultation avec le médecin qui avait constaté la décès et, finalement, l'exhumation a été décidée.

Lorsqu'on a ouvert le cercueil, on a vu de suite que les mains du prétendu mort n'étaient plus dans la position où elles avaient été mises et qu'une légère buée recouvrait la plaque de verre placée dans le couvercle du cercueil, au-dessus du visage. Des soins pressés et de fortes doses de stimulants ont rappelé Clark à la vie. Il ne se trouve pas plus mal aujourd'hui des deux jours qu'il a passés sous terre et, bien qu'il ait près de 70 ans, il espère vivre encore de nombreuses années.

En parlant des sensations qu'il a éprouvées dans son cercueil, Clark a dit : "Je n'ai jamais perdu complètement connaissance et je me suis très bien rendu compte que j'étais enterré vivant. C'était horrible à penser, et cependant je ne pouvais pas crier ni faire nul mouvement ; j'étais absolument anéanti.

Quand il m'a semblé que j'allais mourir, l'impression que j'ai éprouvée a été particulièrement agréable ; je ne ressentais aucun ennui et il me semblait que j'étais dans un nouveau monde. Lorsque j'ai commencé à reprendre connaissance, je me suis trouvé dans ce qui paraissait être un cercueil, mais j'ai compris tout de suite que je n'étais pas mort, car je ressentais la faim. Je savais très bien que si j'avais été au ciel je n'aurais pas pu avoir faim et que si j'avais été en purgatoire, je n'aurais pas pu avoir froid aux pieds.

Les petites Sœurs des Pauvres

S'il est une communauté pour laquelle notre public ait une profonde sympathie, c'est bien celle des Petites Sœurs des Pauvres, qui nourrit et loge des centaines de vieillards, qui pour eux se font mendiantes tous les jours.

A cette époque de l'année, nous aimons à proclamer le bien qu'elles font, dans l'humilité et le silence. Et pour augmenter, s'il est possible encore, la charité de nos lecteurs, à leur égard, nous reproduisons le touchant article suivant, publié, il y a quelques années, dans la "Semaine Religieuse" par Mgr l'archevêque de Montréal, et intitulé, avec tant de raison "La Voiture du bon Dieu"

C'est à Montréal que je l'ai rencontrée. Il semble qu'elle devrait être toute d'or cette voiture-là, plus belle que les équipages des princes, plus étincelante que le char du soleil dont les poètes anciens nous ont parlé.

Et bien, non : elle est de bois toute noire, sans grâce aucune.

Pas de velours, pas de soie, pas de coussins moelleux comme dans ces voitures de grandes dames qui circulent sur la rue St-Jacques ou la rue Sherbrooke.

Elle a l'humble aspect de la pauvreté et la sévérité de la pénitence.

Pas de cochers en livrée. Un seul cheval la traîne, quoiqu'elle soit bien lourde à certains moments.

Les mondains ne s'en occupent guère, mais j'imagine qu'autour d'elle il y a des centaines d'anges voltigeant sans cesse.

Tous les jours, depuis le matin jusqu'au soir, on peut la voir dans les rues de notre ville, malgré la neige et la boue.

Elle est complètement fermée : et c'est une sorte de cloître ambulante.

Celles qui y montent sont de saintes recluses.

Bienfaitrices du monde, elles veulent, en passant au milieu de lui être vues le moins possible.

Si elles sortent ainsi, ce n'est point pour se promener, se délasser, ou respirer un air vivifiant dont elles auraient cependant si grand besoin. Non ; elles vont uniquement mendier pour de nombreux vieillards qu'elles ont recueillis sous leur toit et qui les appellent leur mère.

Aussi la modeste voiture, la voiture noire, n'a-t-elle jamais gravi les sentiers enchevêtrés qui conduisent au sommet du Mont-Royal. Que trouverait-elle là-haut sous les grands arbres, qu'elle pourrait recueillir pour des pauvres et des infirmes ayant besoin de pain ?

Au riche, semble-t-elle dire, le plaisir d'entendre chanter les oiseaux, de voir couler les sources de la montagne, de respirer le parfum des fleurs.

Et la modeste voiture noire se dirige vers les quartiers qu'habitent les âmes généreuses et charitables.

Elle s'arrête sur les marchés, devant les magasins et les hôtels, à la porte de belles maisons de pierre et d'humbles maisons de bois.

Alors les infatigables quêtuses apparaissent un instant, juste assez pour tendre la main et dire merci au nom de Dieu.

Leurs paniers s'empressent jusqu'au bord, et leur cœur se remplit de sainte joie.

Voici le pain, la viande, les légumes. Il y a de la place pour tout : donnez, donnez, donnez toujours.

Et la modeste voiture noire reprend sa course. Et en attendant la récolte de la saison prochaine, les pieuses recluses prient pour leurs bienfaiteurs, récitent l'office de la Vierge ou se parlent du bonheur qu'elles ont à se fatiguer à se dépenser pour leurs chers vieillards.

Dans leurs dévouement et leur charité elles ont pris un nom dont auraient rougi les matrones romaines : elles se disent les Petites Sœurs des Pauvres.

Mais en vérité, ne sont-ce pas les plus nobles dames de la terre, et la voiture qui sert à l'accomplissement de leur œuvre sublime ne peut-elle pas s'appeler la voiture du bon Dieu ?

On dit qu'une loi de faillite sera présentée durant la prochaine session fédérale. Le nouveau bill ressemblerait à ceux qui ont déjà été ébauchés, mais ont échoué. Les nouveautés seraient que le failli aurait à payer une certaine proportion de sa dette avant de pouvoir obtenir une décharge. On suivrait en cela la loi anglaise, et on obligerait le failli à payer 50 cts dans la piastre avant de le libérer.

Un deuxième point aurait pour effet de protéger spécialement la classe agricole. Un marchand failli serait libéré de toutes dettes, excepté de celles envers les cultivateurs qui seraient remboursés intégralement.

A VENDRE

L'appareil générateur de gaz acétylène breveté aux Etats-Unis, en Europe, et en Canada, sous le numéro 51976 est par la présente annonce mis en vente.

S'adresser pour les conditions à J. P. Morin, au bureau de la Cie des Pouvoirs Hydrauliques.

St Hyacinthe, Que.

Vendeur demande

On demande un vendeur bien compétent, pour la vente d'un assortiment complet et spécial d'huiles à graisser, etc., pour notre maison de Toronto.

Adressez :
THE ATLANTIC REFINING CO.
Cleveland, Ohio, E. U.
7 Déc. 1898.—6 f.

Agents demandés

Pour vendre nos spécialités, échantillons gratuits, termes profitables, spécifiez le territoire, et s'il n'est pas déjà occupé il sera pour vous exclusivement.

Plus de 600 acres sous culture. Nous produisons une variété de grains robustes pour notre commerce dans Québec qui augmente chaque année.

Nos patates de semence sont en grande demande partout où elles sont introduites.

Ecrivez pour conditions à
PELHAM NURSERY, Co.
Toronto, Ont.
30 Décembre 1898.—à 52.

ACTIVE SOLICITORS WANTED EVERY where for "The Story of the Philippines" by Murat Halstead, commissioned by the Government as Official Historian to the War Department. The book was written in army camps at San Francisco, on the Pacific with General Merritt, in the hospitals at Honolulu, in Hong Kong, in the American trenches at Manila, in the insurgent camps with Aguinaldo, on the deck of the Olympia with Dewey, and in the roar of battle at the fall of Manila. Bonanz for agents. Brimful of original pictures taken by government photographers on the spot. Large book. Low prices. Big profits. Freight paid. Credit given. Drop all Trashy unofficial war books. Omit free. Address, E. T. Barber, Sec'y., Star Insurance Bldg, Chicago.—42.

Belle Fête

Mardi dernier, le 10 de janvier, la paroisse de Saint Robert a été le théâtre d'une fête vraiment rare et qui a été solennelle et couronnée du plus grand succès. Nous voulons parler de la célébration, par trois couples, dont deux sœurs et un frère, du cinquantième anniversaire de leur mariage. Ces couples étaient M. Joseph Desrosiers et son épouse, dame Adélaïde Peltier, de Saint Guillaume d'Upton; M. William Delaney et dame Marguerite Desrosiers; M. Louis Parent et dame Mathilde Desrosiers, ces deux derniers couples de Saint Robert. Leur mariage avait, cinquante années passées, été célébré à Saint Aimé.

A l'occasion de cette fête, presque unique en son genre, dans notre province—car il est rare que trois couples, mariés le même jour, se retrouvent après cinquante ans, pleins de vie et de santé—il y a eu une messe solennelle, à l'église de Saint Robert, pendant laquelle on a fait du chant et de la musique superbes.

Après la messe M. l'abbé J. O. Desrosiers, curé de Suncook, N. H., le neveu des trois vieux couples, a prononcé une allocution qui a été fort goûtée par la nombreuse assistance qui emplissait l'église aux trois quarts.

M. Onésime Desrosiers, âgé de 72 ans, le frère de M. Joseph Desrosiers et de Mmes Parent et Delaney, et le père de M. l'abbé J. O. Desrosiers était présent à la fête, ainsi qu'une centaine de parents venus des paroisses voisines et même des Etats-Unis. Chacun de ces quatre couples avait des représentants de la quatrième génération. Après la messe tous se rendirent chez M. Delaney, où il y eut un grand banquet et des discours de circonstance, par M. le curé Leduc, M. l'abbé Desrosiers et quelques autres.

La fête se prolongea tard dans la nuit.

Tous ceux qui y ont pris part en garderont certainement un durable souvenir.—Le Sorelois.

Projet Important

M. l'abbé Morin a l'intention de soumettre au gouvernement un projet pour venir en aide aux Canadiens des Etats-Unis, qui veulent se rapatrier pour s'établir dans le Manitoba ou au Nord-Ouest.

Dans ses différents voyages aux Etats-Unis, M. l'abbé Morin a fait la connaissance d'une foule de familles que des circonstances malheureuses avaient forcées de s'expatrier et qui saisiraient aujourd'hui, avec bonheur la première occasion de revenir au pays. Ces familles sont pour la plupart assez à l'aise et ont conservé le caractère distinctif des Canadiens-français. Ils ont surtout conservé l'amour de la patrie dont ils parlent souvent avec émotion.

Le projet de M. l'abbé Morin est de demander au gouvernement d'affecter une certaine partie des argentés votés pour l'immigration au paiement du passage des familles qui veulent être rapatriées. Si ce projet est

accepté, M. l'abbé compte pouvoir rapatrier cinquante familles par an. Ce serait plus désirable, pour l'avenir du pays, que tous les Doukhobors qui nous arrivent.

M. l'abbé Morin est revenu de St-Béatrix, où il a passé quelques jours, dans sa famille. Son recensement est maintenant terminé.

Lettre de Marchand

Il y a quelque temps, Forain, un dessinateur fameux, publia dans le Figaro un dessin qui représentait Marchand debout auprès du drapeau français à Fachoda avec, à quelque distance, Kitchener disant à un pasteur protestant: *Comment décourager ce brave? à quoi l'autre répondait: Je vais essayer... en lui lisant quelques journaux français.*

Ce dessin est tombé sous les yeux du héros de Fachoda, qui a écrit au dessinateur la lettre que voici:

AGENCE DIPLOMATIQUE DE FRANCE,

Caire, 6 novembre 1898.

Mon cher ami, Vous ne me connaissez pas. Nous ne nous sommes jamais rencontrés; mais comme je viens de sentir étrangement, dans l'acuité pénétrante de votre vision nos deux patriotismes se croiser, j'ai voulu vous donner ce titre que vous ne dédaignerez pas.

Voilà un préambule qui doit vous surprendre.—Maintenant écoutez:

Le 21 septembre passé, à Fachoda, il y avait près de dix mois que nous n'avions plus de nouvelles de France ni de l'Europe: depuis 48 heures, l'armée anglo-égyptienne était arrivée d'Omdurman, et le sirda Kitchener allait redescendre sur Khartoum.

Wingate, par ordre de son chef et dans une intention louable sans doute, me remit avant le départ une collection de journaux anglais et.....français que nous n'avions pas osé demander, mais que nous reçûmes avec reconnaissance.

Les journaux français étaient des numéros du mois d'août du Progrès Egyptien.

Je n'ai plus que deux lignes à ajouter. une heure après avoir ouvert les feuilles françaises, les dix officiers français tremblaient et pleuraient.

C'est là que nous apprîmes que l'affaire Dreyfus avait été rouverte avec l'horrible campagne des infâmes. Et pendant trente-six heures, aucun de nous ne fut capable de rien dire aux autres.—On n'échange pas de paroles impressions.

Je n'ai rien augmenté, rien exagéré, rien changé.....au contraire.

Je veux simplement vous dire en regardant le dernier Forain d'octobre, que pour avoir prévu ce qui est arrivé à 500 kilomètres de distance, il faut que vous possédiez une grande âme de fier patriotisme. Ce serait impossible autrement.

A cause de cela, je vous demande la permission de vous embrasser, si vous voulez bien.

De tout cœur à vous,

Commandant MARCHAND.

La ligne rapide

Sir William Van Horne parle peu et ne parle jamais pour ne rien dire. C'est un orateur pratique qui n'a rien de commun avec les parleurs qui croient devoir troubler la digestion des banquetiers par des discours oiseux et souvent ridicules.

Sir William invité par les citoyens de Québec, leur a parlé après le dîner, et son discours peut se résumer en deux points:

1o Le trafic océanique des ports du Canada et celui des produits canadiens et américains par la voie du Saint-Laurent peuvent être considérablement augmentés au détriment des ports américains en dotant nos ports d'un outillage moderne et en créant des lignes rapides.

2o La Compagnie du Chemin de fer du Pacifique pourrait entrer en lice pour réaliser ces améliorations en dépit des obstacles qu'elle pourrait rencontrer si un de ces obstacles n'était qu'on dit que la Compagnie a déjà assez reçu du Canada.

Parry Sound

Le ministre des travaux publics et l'hon. M. Blair, ministre des chemins de fer et canaux, étaient hier en cette ville, et sont partis dans l'après-midi, pour Ottawa. Avant son départ, le ministre des travaux publics a fait la déclaration suivante au sujet de la politique du gouvernement, concernant le chemin de fer de Parry Sound, le Canada Atlantic et le prolongement proposé de ce dernier, à Montréal: "L'extension de l'Intercolonial et le plan d'amélioration de Collingwood sont deux projets distincts et séparés. Ce que je veux avoir est d'amener à Montréal par l'une ou l'autre voie, tout le commerce possible des lacs. Le cas de Parry Sound est très clair. Pendant la saison dernière, la compagnie, qui comprend le Canada Atlantic, a clairement démontré qu'elle pouvait transporter du grain, puisqu'elle en a amené 50,000,000 de boisseaux à Coteau. Le Mail, de Toronto, dit que je suis en faveur de l'extension du Parry Sound à Montréal. Il n'y a aucun doute à ce sujet, parce qu'une fois le grain ou les autres produits de l'Ouest arrivés à Coteau, il faut choisir entre leur faire traverser le Saint-Laurent et les envoyer aux ports américains, ou les expédier à Montréal. Le Parry Sound a construit des routes à Coteau, et sur le Richelieu, à Lacolle, pour se réunir aux systèmes américains, mais les commerçants ne sont pas lents à trouver qu'il peut y avoir une meilleure combinaison.

"Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de construire aucune nouvelle ligne, parce que je suis d'opinion que nous pouvons faire des arrangements avec le Grand Tronc. La question est de savoir si nous pourrions faire des arrangements semblables pour ce qui concerne le grain et autres articles, à ceux en vigueur pour le transport des voyageurs. Si les négociations réussissent, on devra construire, à Montréal, des élévateurs pour le grain et se munir de tout ce qui est nécessaire pour recevoir le bois de construction."—La Presse.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATTS

DE LONDON, ONT.

JOHN LABATT BREWER LONDON CANADA ALE & STOUT



Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

SEUL MEDAILLES D'OR, D'ARGENT DE BRONZE ET ONZE DIPLÔMES obtenus aux expositions universelles de France, d'Australie, des Etats Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales.

Savoir originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

PRIX SPECIAUX AU GROS

ON PORTE A DOMICILE DANS TOUTE LA VILLE

J. B. St. PIERRE, EPICIER,

PROVISIONS, VINS ET LIQUEURS.

256 RUE CASCADES . . . ST-HYACINTHE

Téléphone au No. 36.

Cartes d'Affaires.

BLANCHETTE & BEAUREGARD, AVOCATS, RUE GIROUARD, --- ST-HYACINTHE.

Blanchard, Boisseau & Bazinet, Notaires 18, RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE.

JACQUES FOURNIER HUISSIER C. S. pour les districts de St-Hyacinthe et Bedford. Bureaux à Magenta et Farnham.

Lovell & Christmas, (LIMITED) Londres, Manchester et Montreal, Marchands de Provisions & Agents Commissionnaires. 61-63 Rue William, MONTREAL. W. T. WARE, Gérant. Représenté par WALTER R. HANNAN. 1-7-99

Edmond Fournier Relieur, RUE CASCADES, No 199, ST-HYACINTHE.

A VENDRE Village St-Joseph

A LA PORTE DE LA VILLE La Station du C. P. R. dans les limites du Village.

FACILITES INCOMPARABLES!

M. A. Perrault, agent du Pacifique Canadien, possède plusieurs propriétés dans les limites du village, qu'il est prêt à vendre à des conditions on ne peut plus faciles.

4 ou 5 emplacements bâtis, à vendre ou à louer. Plusieurs lots à bâtir à vendre.

CONDITIONS. LOTS NON BATIS.—1 centin du pied, par année, pendant 10 ans, sans intérêt. Le premier paiement comptant.

LOTS BATIS.—2 centins du pied, par année, sans intérêt, ou plus, suivant la valeur, et le nombre d'années de paiement. Le premier paiement comptant.

S'adresser immédiatement par lettre ou personnellement à Mr. A. PERRAULT, Agent du Pacifique. Village St Joseph, 3 nov. 98.—cm.

TELEPHONE PARÉ

BRANCHE DE SAINT-HYACINTHE (Bureau de LA TRIBUNE) Place du Marché

Connection avec les endroits suivants

Granby—Farnham—Waterloo—Iberville—St Jean—Acton—Upton—St Liboire—St Théodore—Ste Rosalie—Clairvaux—St Simon—St Hugues—St Alphonse—L'Ange Gardien—Angéline—St Joachim—Roxton Pond—South Roxton—Milton East—Ste Cécile—St Valérien—L'Egypte—St-Césaire—Pauline—Abbottsford—St-Rémi—St-Jean, P.Q. Le prix des Messages est de 15 cts.

PIANOS



Droits ou Carrés

Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement Faciles. S'adresser à

"La Tribune," St-Hyacinthe.

ACTIVE SOLICITORS WANTED EVERY where for "The Story of the Philip-Pines" by Murat Hulstead, commissioned by the Government as Official Historian to the War Department. The book was written in army camps at San Francisco, on the Pacific with General Merritt, in the hospitals at Honolulu, in Hong Kong, in the American trenches at Manila, in the insurgent camps with Aguinaldo, on the deck of the Olympia with Dewey, and in the roar of battle at the fall of Manila. Bonanza for agents. Brimful of original pictures taken by government photographers on the spot. Large book. Low prices. Big profits. Freight paid. Credit given. Drop all trashy unofficial war books. Outfit free. Address, F. T. Barber, Sec'y., Star Insurance Bldg, Chicago.—42.

ON DEMANDE. plusieurs personnes recommandables pour propager notre commerce dans leurs endroits. Un travail qui se fait surtout à la maison. Salaire \$900 par an et dépenses. \$75 par mois. References. Envoyez une enveloppe timbrée portant votre adresse à Herbert E. Hess, prest. Dept. M. Chicago.—20 37.

Piano Un bon piano de seconde main à vendre. Bon marché. S'adresser à ce bureau...U.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, Que

PARAIT LE VENDREDI,

Abonnement: (payable d'avance)

Un an.....\$1.00
6 mots..... 50

Le prix de l'abonnement sera de \$1.50 s'il n'a pas été payé d'avance.

ANNONCES

1re Insertion.....la ligne 15c

Insertion subs..... " 7 1/2c

Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS

Directeur-Propriétaire

ST-HYACINTHE, 20 Jan. 1899

23e Anniversaire

Lundi matin, à la Cathédrale de St Hyacinthe, Sa Grandeur Mgr Moreau, malgré son âge et ses infirmités, a pu assister au Trône, à une grande messe solennelle, à l'occasion du 23e anniversaire de sa consécration épiscopale.

MM. les chanoines Bernard, O'Donnell et Ouellette, assistaient notre vénérable Evêque au Trône Pontifical.

Mgr Gravel, Evêque de Nicolet, a chanté la Grande Messe, assisté des Révds MM. Cormier, comme Prêtre assistant, et M. Chartier et R Guertin, comme Diacon et Sous-Diacon.

Mgr de Druzipara assistait au chœur, ainsi que M l'abbé Thibaudier, V. G de Nicolet, le chapitre de la Cathédrale au grand complet, cinq religieux dominicains et plus de 100 prêtres séculiers du diocèse et des diocèses voisins.

Mgr P. LaRocque, Evêque de Sherbrooke, arrivé en retard pour assister à la messe, a cependant voulu prendre part à cette fête de famille.

Les Elèves du Séminaire ont fourni leur chant puissant et bien dirigé à cette solennité.

Toutes les communautés de la ville se sont fait représenter par de nombreuses délégations.

Les vastes nef de la Cathédrale étaient remplies comme au jour des grandes fêtes et Sa Grandeur Mgr Moreau a été très sensible à cette démonstration filiale de la population de sa ville épiscopale accourue en si grand nombre pour demander à Dieu de lui conserver pendant de longues années encore leur Bon Pasteur.

Il y a deux ans, notre vénérable Evêque fêta solennellement ses Noces d'Or sacerdotales, nous faisons des vœux pour qu'il lui soit permis de chômer ses Noces d'Argent Episcopales dans deux ans de cette date.

La santé de Monseigneur Moreau se maintient assez bonne, la faiblesse de ses jambes est la principale cause de sa réclusion. Cependant il peut encore, avec un peu d'assistance, visiter les communautés de la ville qui lui sont si chères. Le Séminaire, l'Hôtel-Dieu, les Sœurs de la Présentation, les Religieuses du Précieux Sang et les Sœurs de St Joseph reçoivent avec plaisir ses agréables visites.

Joignant nos vœux à ceux du clergé et des fidèles du diocèse nous dirons à notre vénérable Prélat :

Ad Multos Annos.

Conseil de Ville

13 Janvier 1899.

Présents: Son Honneur le Maire, E. H. Richer, MM. les échevins S. T. Duclou, Jos. Morin, O. Brodeur, J. A. Côté, Jos. Chenette, D Dumaine, J. N. Lemieux, Jos Leduc, F. Authier et Frs Gervais.

M. le Greffier donne lecture du rapport du Président des élections.

M. le Maire fait prêter le serment d'office aux conseillers élus qui signent le rôle du Conseil, et vont reprendre leurs places.

M. le Maire alors inaugure une pratique très importante, de donner dans une courte adresse un exposé sommaire de l'état général des affaires du Conseil de Ville.

Nous publions l'adresse dans une autre colonne.

M. Jos Morin, secondé par M. D. Dumaine propose, et il est unanimement résolu que l'adresse de M. le Maire soit acceptée avec plaisir par le Conseil et des remerciements lui sont offerts pour son exposé clair et lucide.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance du Conseil.

Le Conseil procède ensuite avec la plus grande unanimité à la nomination du maire-suppléant et des comités pour l'année.

M. l'échevin Duclou propose, secondé par M. l'échevin Lemieux, que M. l'échevin Joseph Morin soit nommé maire-suppléant pour l'année courante. Agréé unanimement.

M. Jos. Morin est assermenté comme maire-suppléant.

Toutes les motions pour la formation des comités ont été approuvées à l'unanimité.

AQUEDUC — J. A. Côté, Président; Duclou, Brodeur, Dumaine Lemieux.

CHEMINS — O. Brodeur, Président; Côté, Chenette, Dumaine, Lemieux.

ECLAIRAGE. — Jos. Leduc, Président; Morin, Chenette, Dumaine, Gervais.

FEU. — S. T. Duclou, Président; Brodeur, Chenette, Leduc, Gervais.

FINANCES. — J. N. Lemieux, Président; Duclou, Morin, Côté, Leduc

HYGIENE. — F. Gervais, Président; Duclou, Morin, Lemieux, Authier.

MARCHÉS. — J. Chenette, Président; Brodeur, Côté, Leduc, Dumaine.

PARC. — F. Authier, Président; Duclou, Gervais.

POLICE. — D Dumaine, Président; Morin, Brodeur, Lemieux, Authier.

Il est ensuite procédé à l'ordre du jour.

Lu le rapport sur le travail de la pompe Holley, pour les 2 dernières semaines. Ce rapport constate que le chauffage de l'Aqueduc a besoin de quelques améliorations.

Lu le rapport du Dr Tellier sur l'inspection du lait, constatant que le lait possède de 5 0/0 de gras à 3 4-5.

Lue la demande de M. P. Bousquet, offrant ses services comme collecteur de l'Aqueduc. Laissé sur la table.

Lue la réponse de la compagnie d'Eclairage au Protégé de la Corporation. La compagnie est convaincue qu'elle a bien rempli son contrat et qu'elle est bien disposée à donner égale satisfaction à l'avenir.

Résolu unanimement que M. Emile Berthiaume soit chargé de faire le rôle des locataires.

Divers comptes, pour diverses sommes, dus à diverses personnes sont alors passés à l'inspection et approuvés.

MM. Jules Laframboise et B. O Béland sont nommés auditeurs pour l'année courante. M. E. R. Blanchard n'a pu accepter de continuer cette charge, car il ne possède pas la qualification foncière, nécessaire.

M. le Maire communique au Conseil une lettre de M. Nelson en rapport avec l'établissement de la fabrique de verreries, de M. Bennett, à St-Hyacinthe.

Le Conseil décide de rencontrer M. Nelson le 20 du courant, après la séance du Conseil.

M. F. Authier demande s'il est possible de donner à M. Berthiaume des instructions très précises, afin d'éviter toute erreur dans les rôles comme dans les listes des électeurs. C'est raisonnable pour un contribuable qui se rend pour voter, lorsqu'on ne trouve pas son nom sur les listes. Je ne veux pas imputer négligence ou mauvaise volonté, je comprends que des erreurs peuvent s'y glisser; j'ai promis à mes électeurs de surveiller ces travaux.

Après quelques explications par M. le Maire, M. Jos. Morin et M. le Greffier, M. Authier se déclare satisfait.

Le Conseil s'ajourne à vendredi, le 20 janvier, à 7 heures et demie du soir.

L'assistance du public était si considérable que la moitié au moins des contribuables ont dû rester debout.

La salle des séances présentait une physionomie toute nouvelle. Les fauteuils des conseillers sont sur deux lignes parallèles, de chaque côté du fauteuil du Maire. De cette façon, le public peut voir les échevins, qui ne lui tournent pas le dos. Le changement témoigne du bon goût des officiers qui l'ont fait.

Discours d'inauguration du Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe à la séance du Conseil de Ville du 13 Janvier 1899

MM. les Echevins de la Cité de St-Hyacinthe.

Au commencement d'une nouvelle année municipale, et avant la formation de vos divers comités, permettez-moi de vous faire un court exposé des opérations pour les douze mois écoulés.

Quand j'ai accepté, l'an dernier, la position que vous avez bien voulu me confier, je comptais sur l'appui efficace et puissant du Conseil tel que composé, et je constate avec plaisir que cet aide et cet appui ne m'ont pas fait défaut.

Malgré la disparition très sensible de celui qui avait présidé pendant si longtemps aux affaires municipales de notre ville, la bonne impulsion donnée à notre

conseil s'est continuée, et nous croyons pouvoir dire que la marche en avant vers le progrès s'est accentuée.

J'ai d'abord à vous remercier, Messieurs les échevins de votre grande assiduité aux séances du conseil; vous avez apporté à l'étude des différentes questions tout le soin possible et le public devra vous en tenir compte. Les discussions sur les choses d'intérêt public se sont faites avec courtoisie, sans récrimination ni acrimonie, et j'ai pu accepter ma reconnaissance pour m'avoir facilité la tâche qui m'était imposée de conduire et guider vos délibérations.

Bien que le rapport financier du Trésorier ne soit pas encore prêt, je crois qu'il est bon, avant de procéder à de nouvelles délibérations, de jeter un regard sur l'année 1898, et, à cette fin, je vous prie de repasser avec moi les principaux actes de notre administration municipale.

L'année 1897 s'était terminée en nous laissant un petit déficit, moindre cependant que ceux des années précédentes. Pour les éviter il aurait, naturellement, fallu imposer une taxe spéciale pour les canaux et le macadam. Mais le Conseil a toujours cru qu'il valait mieux ne pas augmenter la cotisation, en raison de ces travaux, quitte à avoir de légers déficits, espérant qu'avant longtemps il rejoindrait les deux bouts et balancerait les recettes et les dépenses.

Une taxe est facilement imposée, et une fois créée, elle n'est pas aussi facilement enlevée.

Eh bien! Si j'en crois le rapport des officiers municipaux en voie de préparer l'état financier de 1898, je vous annonce que nous avons eu, à la fin de cette année fiscale, de l'argent en caisse, c'est-à-dire un surplus. Puisse-t-il être l'indice d'un avenir plein d'espérance pour notre Cité.

L'acte le plus important accompli en 1898, a été le changement de prise d'eau, et la pose de nouvelles machines puissantes pour le service de l'Aqueduc qui nous ont coûté, avec un mille de longueur de tuyau d'un diamètre variait de 12 à 20 pouces dans les rues, un peu plus de \$65,000. Nous avons lieu de croire que le public sera satisfait, du moins nous avons la conviction d'un devoir scrupuleusement accompli.

Nous avons délibéré longuement avant d'agir, nous n'avons pas ménagé les assemblées, ni les voyages, ni la surveillance des travaux, enfin Messieurs, je vous rends le témoignage de dire que vous ne pouviez apporter plus d'intérêt à cette question de l'Aqueduc que vous ne l'avez fait.

Une autre question importante qui intéresse beaucoup le Conseil est celle des bons chemins. Notre ville possède environ quinze milles de rues, dont un tiers ou cinq milles sont pavées en pierre. Le terrain de nos rues est argilleux et après la pluie, la boue adhère aux pieds et aux roues de voitures, et fait ainsi des chemins bien mauvais, peu dignes de la beauté de notre Cité.

La partie des rues pourvues de macadam, posé à grands frais, nécessite beaucoup de répara-

tions et nous a pas donné toute la satisfaction que nous en attendions. Le défaut en est tout simplement à la pierre employée cassée à la main, laquelle ne peut faire un bon macadam. Le Conseil a longuement délibéré sur cette question ainsi que sur le choix d'un concasseur qui vient d'être acheté, et dont le résultat sera de donner à St-Hyacinthe des rues aussi unies que le sont les chemins des villes américaines.

Notre macadam de l'été prochain sera donc fait d'après le nouveau système.

Le conseil a encore eu à délibérer sur plusieurs autres questions très importantes durant l'année écoulée, et dont je ne mentionnerai que les suivantes: 1. L'éclairage; 2. L'achat de l'Aqueduc de la Providence et la reconstruction du marché centre.

La première de ces questions, espérons-le, sera réglée sans recourir aux tribunaux, d'ailleurs nous demandons l'exécution d'un contrat et nous avons lieu de croire que nos justes demandes seront écoutées.

La deuxième est réglée quant à présent. Le conseil n'ayant d'après l'opinion de ses aviseurs légaux ni le droit ni le pouvoir de faire l'achat de cette propriété.

Quant à la dernière, elle sera mise sur les ordres du jour, tel que vous l'avez ordonné en décembre dernier, et je n'ai nul doute que vous l'étudierez de nouveau avec sagesse, sans parti pris, et que la décision à laquelle vous arriverez sera dans l'intérêt de St Hyacinthe.

Je ne puis omettre que le conseil n'a pas seulement tenu à fournir une eau saine à la population, mais il a aussi voulu que le lait et la viande distribués à la ville soient sains et dans les conditions voulues. A cette fin, il a retenu les services d'un médecin officier de santé et d'un inspecteur sanitaire, tous deux salariés. Un examen minutieux avec analyse est fait des viandes et du lait vendus dans la cité, et des peines rigoureuses sont infligées à quiconque fournit pour la consommation des articles frelatés ou adultérés.

Il est incontestable que la situation financière de la corporation de la cité est bonne. Le public n'a rien à redouter de ce côté-là. Cela est dû aux actes sages, prudents et réfléchis de nos devanciers au Conseil de Ville. Pour quelques-uns d'entre nous qui sommes à l'œuvre depuis plusieurs années, nous le déclarons avec orgueil, nous avons accompli de grands travaux avec des ressources assez restreintes.

Durant l'année 1898, nous avons eu la douleur de perdre notre dévoué officier de santé, le Dr P. F. Despars, auquel nous devons de la reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la cause hygiénique dans cette cité, et nous croyons que son successeur, le Dr Benoit a aussi à cœur que son regretté confrère de veiller à la condition sanitaire de notre petite ville, et de prévenir et détourner par des mesures de prudence toutes sources ou causes de maladies qui pourraient être dues à des conditions non hygiéniques des habitations dans ou près de la cité.

Avant de terminer, messieurs, permettez-moi d'offrir, au nom de la ville, des remerciements aux échevins L. P. Morin et E. Labonté qui, pour des raisons personnelles, n'ont pas cru devoir continuer plus longtemps à donner à la chose publique leur travail constant et désintéressé. Tout citoyen vraiment digne de ce nom doit donner à son pays une part de son temps et de son intelligence; sous ce rapport, ils ont certainement fait leur devoir et je les en remercie, au nom des citoyens de St Hyacinthe qui devront leur être reconnaissants des bons services rendus pendant dix ou douze années.

J'offre ici la bienvenue à leurs successeurs et j'espère que, comme leurs devanciers, ils seront soucieux des intérêts de leurs concitoyens et sincèrement honnêtes dans toute affaire d'administration.

Souvenons-nous toujours MM. les échevins, que nous devons donner à la population l'exemple de toutes les vertus civiles et n'oublions pas que nous sommes les gardiens de la loi et de la morale en cette ville.

Faisons donc notre devoir, messieurs, sans crainte, ni faiblesse; discutons toutes les questions au point de vue des seuls intérêts de la ville et si nous n'avons pas l'approbation de tous les citoyens, nous aurons certainement l'estime des braves gens, des honnêtes contribuables.

Je vous remercie messieurs, de votre bienveillante attention et j'ai l'espoir que l'entente et la bonne harmonie continueront de régner dans toutes nos délibérations.

Mort de M. Dingley

Washington, 13 — Le représentant Dingley est mort ce soir à 10 heures.

Voici une courte esquisse de la carrière de cet homme d'Etat distingué.

Nelson Dingley, jr., naquit à Durham, sur la rivière Androscoggin, le 15 février 1832, d'une famille de cultivateurs. Son père se nomme Nelson Dingley et sa mère Jane Lambert. A 17 ans, il enseignait dans une école à China, ville située à 14 milles de chez lui. Il enseigna jusqu'à son entrée au collège de Waterville, en 1851. A sa sortie du collège il étudia le droit et se fit recevoir avocat, mais au lieu de pratiquer, il se livra au journalisme, vers lequel il se sentait entraîné. En 1861, à l'âge de 29 ans, il fut élu représentant à la législature de l'Etat, pour Auburn, et il ne tarda pas à acquérir une grande influence à la législature.

En 1873, M. Dingley fut élu gouverneur de l'Etat du Maine par environ 10,000 voix de majorité, et en 1874, il fut réélu par au-delà de 11,000 voix. Il refusa une troisième élection en 1875.

En 1881, il fut mis en nomination pour représenter la seconde division du Maine, au Congrès; il fut élu par au-delà de 5,000 voix. Il fut successivement réélu neuf fois, à la même position. Il fit son premier discours au Congrès, le 25 avril 1882.

Le président McKinley lui offrit la position de secrétaire du

Trésor, mais il refusa, préférant demeurer le "leader" de la majorité républicaine, sur le parquet de la Chambre.

Parlement Provincial

Québec, 12

3 hrs p. m. — Le canon tonne au bastion de la Citadelle.

C'est le signal de l'arrivée de Son Honneur le lieutenant gouverneur. Il porte le costume officiel et est placé dans un superbe équipage trainé par quatre chevaux magnifiquement harnachés. Il est précédé par un détachement de cavalerie portant le coquet costume des Hussards. Un autre détachement suit le carrosse.

Son Excellence ouvrit en ces termes la 2e Session du 9e Parlement de Québec.

DISCOURS DU TRONE

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative.

Vous venez reprendre, après une année d'interruption, vos travaux législatifs.

Bien des événements ont marqué cette courte période, et il me semble convenable de rappeler brièvement ceux qui ont particulièrement affecté notre province.

Le départ de lord Aberdeen est encore présent à toutes les mémoires.

C'est avec regret que nous avons vu ce gouverneur populaire s'éloigner de nous; la comtesse Aberdeen et lui ont laissé dans le cœur des habitants de ce pays, un souvenir durable.

Lord Minto, notre nouveau gouverneur général, déjà si favorablement connu ici par un séjour de quelques années, saura, nous en sommes convaincu, se faire une place honorable dans la succession des hommes éminents qui ont été appelés au poste de gouverneur de ce pays.

Lady Minto est assurée d'avance de l'affection sincère de tous les Canadiens.

Lorsqu'au mois de janvier dernier, mon regretté prédécesseur vous faisait ses adieux, à l'expiration de son terme d'office, il aurait été très difficile de prévoir qu'à peine cinq mois après, il serait brusquement enlevé à l'affection de ses concitoyens et au service de son pays. Doué de qualités transcendantes, il s'était avant l'âge auquel le succès arrive pour les autres, placé au premier rang parmi les hommes politiques. Aussi, bien que jeune encore, lorsque la mort l'a frappé, avait-il déjà fourni une longue et remarquable carrière. Il a laissé dans la mémoire de tous, le souvenir d'un orateur puissant, d'un homme d'Etat distingué, et en même temps, celui d'une personnalité éminemment sympathique.

Appelé, après un long éloignement de tout service politique ou parlementaire, à remplacer cet homme d'Etat, rompu aux luttes des partis et au fonctionnement de nos institutions, je ne saurais me dissimuler les difficultés de la tâche qui m'incombe. J'aurai donc davantage à faire appel à votre bienveillance, mais je suis convaincu qu'en apportant à l'accomplissement de

mes devoirs publics la bonne volonté dont j'ai été capable et un ardent désir de ne rien faire qui ne tourne au bien et à la prospérité de la province, à la sauvegarde et au maintien de ses institutions, vous ne me refuserez pas un appui que j'ai tout lieu d'attendre de votre patriotisme et de votre dévouement aux intérêts du pays.

L'Eglise catholique du Canada, pendant cette même période, a vu disparaître avec regret son pasteur le plus illustre, Son Excellence le cardinal Taschereau, remarquable par le calme inaltérable d'une raison supérieure et par une sagesse que l'imprévu des événements ne mettait jamais en défaut.

Parmi les événements de l'année qui vient de finir, je ne saurais passer sous silence la réunion dans cette capitale, au mois d'août dernier, de la conférence internationale, chargée d'harmoniser les rapports si nombreux qui existent entre la population des Etats Unis et la nôtre. La présence au milieu de nous, des hommes considérables à qui étaient confiées ces négociations si graves et si délicates, a été un sujet de satisfaction et même d'orgueil pour tous les citoyens de cette ville, en même temps qu'un hommage rendu à la plus ancienne des provinces confédérées. Je suis heureux de constater que l'accueil fait à nos hôtes distingués a démontré, une fois de plus, que l'antique réputation d'urbanité de la population de Québec est pleinement méritée.

C'est pendant que cette Commission siégeait ici qu'eut lieu, en septembre dernier, l'inauguration de la statue que la ville de Québec a élevée à Champlain. Jamais spectacle plus solennel et plus grandiose n'a été donné à la population de cette cité. Les deux grands pays qui ont concouru au peuplement de cette province ont tenu à honneur d'y être représentés: l'Angleterre, par le gouverneur général, lord Aberdeen, la France, par le représentant autorisé de la République Française, M. le consul général Kleichkowski, les membres de la Conférence Internationale, l'amiral commandant l'escadre de l'Amérique du Nord, le commandant général des forces, les officiers et les marins des frégates anglaises et américaines ont aussi voulu, par leur présence, rendre hommage à la mémoire du fondateur de Québec.

Des projets de loi d'une grande importance vous seront soumis durant la présente session. Ils ont pour but d'améliorer l'administration de plusieurs branches du service public.

Au nombre de ces projets de loi, je signale à votre attention toute particulière, celui qui a trait à l'Instruction publique.

Sans affecter aucunement les principes qui font la base de notre système scolaire, cette législation contribuera sensiblement à la diffusion et au perfectionnement de l'enseignement primaire.

La décision rendue récemment par le comité judiciaire du Conseil Privé au sujet des droits respectifs du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux sur les pêcheries de ce pays a nécessité une législation sur cette importante matière.

Les amendements nombreux adoptés presque à chaque session de cette législature aux lois de la chasse ont décidé mon gouvernement à vous en proposer une refonte complète.

L'agrandissement du territoire de cette province, résultant de la législation concurrente de cette législature et du Parlement du Canada, lors de leurs dernières sessions, donne lieu à l'organisation civile et judiciaire du territoire nouvellement acquis.

Vous serez en même temps appelés à définir de nouveau les limites nord, nord-est et nord-ouest des comtés qui avoisinent ce territoire.

La bonne administration des terres publiques rend indispensable des amendements importants aux lois qui les régissent.

Des projets de loi pour ces différents objets seront soumis à votre considération.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Les comptes publics pour la dernière année financière et le budget pour l'exercice de 1899-1900, vous seront soumis sans délai.

En présence de la situation financière à laquelle il avait à faire face, lors de son avènement au pouvoir, le gouvernement actuel s'est trouvé dans l'obligation de réduire autant que possible la dépense publique et d'activer la perception du revenu, afin d'arriver à l'équilibre indispensable entre les recettes et les dépenses annuelles. Cette tâche était d'autant plus difficile que le gouvernement précédent, après avoir diminué la recette ordinaire par l'extinction de plusieurs sources de revenu et augmenté la dépense par des dispositions statutaires dépassant de beaucoup ce qu'il avait prévu par son budget, avait détruit les bases sur lesquelles il s'était appuyé dans les calculs de son dernier exposé financier.

Malgré toutes ces difficultés, mon gouvernement est parvenu, sinon à effacer complètement, dans son premier exercice annuel le déficit de l'année précédente, au moins à le diminuer dans des proportions considérables, comme vous aurez occasion de le constater par l'examen des comptes publics. Ce premier résultat est une source d'encouragement qui nous donne à espérer qu'en continuant à pratiquer la stricte économie qu'il a exercée jusqu'ici, mon gouvernement arrivera, dans un avenir très prochain, à cet équilibre désiré.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Mon gouvernement s'est occupé tout spécialement des moyens les plus efficaces de favoriser le progrès agricole, et, à cette fin, il lui a paru urgent d'encourager, autant que ses revenus annuels le lui permettraient, l'amélioration des chemins municipaux. C'est ce qu'il a fait par une contribution libérale à l'achat de machines à concasser la pierre et à réparer les chemins. L'efficacité de cette politique est démontrée par le fait que, dans le cours des derniers 15 mois, au-delà de 100 conseils municipaux se sont pourvus de ces machines, au moyen desquelles

plus de 1200 milles de chemins ont été parachevés.

L'excellente réputation acquise par nos fruits sur le marché européen, où l'exportation n'en a été dirigée, jusqu'ici, qu'à titre d'essai, a décidé mon gouvernement d'accorder à cette branche importante de notre production agricole, une attention toute spéciale. Cinq stations expérimentales d'arboriculture fruitière ont été établies, dans le cours de l'année, sur différents points de la province.

Nous avons lieu d'être satisfaits des travaux accomplis. Leur continuation devra donner à notre culture fruitière une orientation plus sûre, et établir d'une manière méthodique et raisonnée les principes généraux qui doivent la diriger.

La colonisation a aussi été l'objet de l'attention toute particulière de mon gouvernement. Des chemins nouveaux ont donné accès à des régions naguère inhabitées, qui se remplissent aujourd'hui rapidement d'une population de colons industriels. A côté de ces groupes agricoles, d'immenses établissements industriels ont fait surgir au milieu de la forêt des centres de population ouvrière, qui comptent déjà des milliers d'habitants, auxquels ces établissements fournissent de l'emploi, en utilisant, par la fabrication de la pulpe et du papier, nos ressources forestières. Tous ces progrès ont donné au domaine public un accroissement de valeur, qui produira, dans un avenir prochain, une augmentation de notre revenu.

Ces industries ne sont sans doute qu'à leur début, mais nous avons la satisfaction de constater que nos immenses et nombreux pouvoirs d'eau jusqu'ici inexploités, ainsi que nos forêts illimitées et inépuisables, en assureront l'extension pendant plusieurs générations à venir.

Je fais des vœux pour que la divine Providence éclaire vos délibérations sur toutes les questions qui vous seront soumises, et qu'elle répande ses bienfaits sur vous et sur vos familles.

Après quoi, les députés retournent à leur poste, et les nouveaux élus des récentes élections sont introduits au milieu des applaudissements. L'hon. Charles Langelier reçoit une ovation.

Comme vous avez pu le constater, le discours du Trône promet amplement de besogne à nos législateurs.

Mais le gouvernement entend pousser les choses rondement, pratiquement, tâchant d'éviter ou de couper court autant que possible à tout débat oiseux ou à contre temps.

L'ouvrage est tout taillé d'avance. Les rapports des ministères et les comptes publics sont prêts.

L'adresse en réponse au discours du Trône a été adoptée à la séance de vendredi, après les discours du député de Québec-Centre et du nouveau député de Missisquoi le second, de l'Hon. chef de l'opposition et de l'Hon. premier ministre.

Le député de Québec-Centre a été très éloquent.

M. le Dr Cotton, député de Missisquoi, a créé une excellente impression sur les deux côtés de la Chambre. Il promet d'être un

de nos meilleurs debaters de l'Assemblée législative.

Le discours de M. Flynn n'a pas été à la hauteur de sa réputation.

L'Hon. premier ministre n'a pas eu grand peine à répliquer à un discours qui n'était évidemment pas sérieux.

Il y a toute apparence que la session sera très courte.

Tous les livres bleus sont prêts même les mesures ministérielles et dès la semaine prochaine on commencera de voter les subsides à Sa Majesté.

Québec, 16.

À l'ouverture de la séance, cette après-midi, l'assistance est peu considérable.

Plusieurs pétitions demandant l'autorisation de présenter des bills privés sont déposées devant la Chambre.

L'Hon. M. Robidoux présente ensuite le projet de loi sur l'éducation, qui est à peu près dans les mêmes lignes que celui de l'année dernière.

L'enseignement de l'agriculture et du dessin qui était facultatif est rendu obligatoire.

Il n'est pas question d'un ministre de l'éducation dans le projet de loi.

Le comité chargé de nommer les comités permanents s'est réuni ce matin mais n'a pu commencer ses travaux faute d'assistance réglementaire obligatoire.

La Chambre suspend sa séance pendant la réunion du comité. Son rapport est ensuite présenté et la Chambre a ajourné.

Québec, 17.

Après 20 minutes de session, la Chambre s'est ajournée à demain. La distribution des lois, documents, etc, n'est pas encore complétée.

Albany, N. Y.,—La législature de New-York, vient d'élire sénateur l'Hon. M. Chauncey Depew, par un vote de 27 contre 23 voix données à M. Edward Murphy, fils.

Londres, 17 — Le correspondant parisien du *Morning Post* télégraphie la dépêche suivante qu'il dit tenir de la source la plus autorisée. "Des nouvelles arrivent de Saint-Petersbourg disant qu'un traité d'alliance entre la Russie et l'Afghanistan a été signé, le 3 janvier, en dépit de l'effort désespéré de l'Angleterre dont les représentants, paraît-il, ont offert à l'émir tout l'argent dont il aurait besoin, et même des troupes, pour combattre la Russie."

Sherbrooke, 11. — L'honorable M. Duffy, était ici samedi. Il eut une entrevue avec le Barreau du district relativement à la construction du nouveau palais de justice.

L'honorable ministre reconnut que le besoin d'un nouvel édifice se faisait vivement sentir et laissa entendre qu'un certain montant, probablement cinquante mille piastres, serait voté par la législature.

Plusieurs avocats désirent que le site soit changé et que l'édifice nouveau s'élève sur la place du marché. Il est possible que la même construction serve de salle municipale et palais de justice.

Chiniquy

Montréal, 16.—L'ex-abbé Chs Chiniquy dont on prévoyait la fin prochaine, est mort ce matin vers dix heures, à la résidence de son gendre, M. L. J. Morin, 65 rue Hutchison.

M. Chiniquy a succombé à la grippe qui avait amené toutes sortes de complications auxquelles sa constitution robuste n'a pu résister.

M. Chiniquy était né à Kamouraska le 30 juillet 1809. Sa carrière longue et mouvementée est connue de tous. Prêtre d'abord et fervent apôtre de la tempérance il devint apostat le 15 avril 1860 quand il fut admis dans l'église presbytérienne de Chicago.

Il est mort entouré des membres de sa famille après avoir refusé de rentrer dans le giron de l'Église, suprême consolation que Mgr l'archevêque de Montréal lui avait si chrétiennement offert.

Paix à ses cendres!

La dormeuse de Montréal

Le docteur J. B. A. Lamarche, professeur de médecine à l'Université Laval est allé visiter Mlle Roch, la léthargique de la rue Marie-Anne, Montréal. Il a rencontré dans la maison de M. Roch le Dr de Cotret et le Dr Moreau, et tous trois ont examiné ensemble l'étrange malade.

Après son examen, le Dr Lamarche déclare qu'il n'a aucun doute que le sommeil prolongé de la jeune fille ne soit une manifestation de l'hystérie.

Il a constaté que le pouls de la dormeuse est normal, ou à peu près; il a 96 pulsations à la minute. Les battements sont un peu faibles, mais ont une régularité parfaite.

Le Dr Lamarche n'a pas trouvé de symptômes alarmants dans l'état de la jeune fille. La figure n'a pas cette pâleur cadavérique de mauvais augure, les ongles n'ont pas de cyanose, l'œil est naturel et est sensible au contact. Le globe de l'œil de la jeune dormeuse a un aspect fort rassurant.

Le Dr Lamarche a fait sur ce point une intéressante expérience qui ne contribue pas peu à lui faire rendre un pronostic favorable.

Il a provoqué un mouvement déterminé de la dormeuse. Lui ayant entr'ouvert les paupières, il a commandé à la jeune fille de le regarder. Elle n'a pas obéi d'abord, mais lorsqu'il a insisté, d'une voix autoritaire, elle a été comme subjuguée, et, sans se réveiller cependant, elle a jeté sur lui un rapide regard. Le Dr Lamarche est fort satisfait de ce résultat qui lui fait croire assez que la jeune fille pourrait probablement être guérie promptement si le traitement convenable pouvait lui être donné.

Comme le Dr Rivet, M. Lamarche est d'avis que la malade devrait pour cela être dans un hôpital. Nulle part ailleurs elle ne peut recevoir le traitement dont elle a besoin.

Le docteur Lamarche a remarqué que la dormeuse a des parties du corps complètement insensibles, mais que d'autres ont une susceptibilité très grande à percevoir les sensations.

Les bras et les jambes sont froids, mais sans moiteur; ils sont insensibles. Au contraire, la figure garde la température normale, et sa sensibilité est bien caractérisée. La malade a une espèce de spasme que l'on peut susciter à volonté par la pression sur la tête ou un déplacement considérable.

Quant à la simulation inconsciente qu'il pourrait y avoir dans le sommeil prolongé de la jeune fille, le docteur Lamarche ne peut déterminer jusqu'à quel point elle existe.

Dans l'état où il a vu Mlle Roch, M. Lamarche croit qu'elle peut vivre presque indéfiniment sans se réveiller, pourvu que l'on puisse continuer de l'alimenter. Il croit que le gavage (introduction des aliments dans l'estomac au moyen d'un tube spécial) aurait un excellent effet.

Le docteur Lamarche ne peut déterminer de limite probable à la durée de cette léthargie, car la statistique de ces cas est trop peu nombreuse pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions.

À tout considérer, cependant, le médecin croit que Mlle Roch survivra à sa léthargie.

Aujourd'hui, Mlle Roch est absolument dans le même état qu'hier. Voilà 23 jours qu'elle dort sans discontinuer.

Plus récent —Après 27 jours de léthargie, Mlle Roch, la dormeuse de la rue Marie Anne, a été tirée de son sommeil mercredi matin, à 11 heures.

Le docteur Rivet a réussi enfin à opérer ce réveil qui ressemble à une résurrection.

Trois médecins se sont mis en frais d'essayer sur la jeune fille l'effet du thermo-cautère, appareil employé en médecine pour faire des brûlures.

Après trois ou quatre applications de la pointe brûlante, la jeune fille a poussé un grand cri "Maman!" Qu'est-ce qu'ils me font!...

La jeune fille avait reçu plus de cinquante brûlures, toutes de peu détendue et absolument superficielles, lorsqu'on jugea l'opération terminée.

La jeune fille, à son réveil, a témoigné une grande surprise à la vue de ce qui l'environnait.

La mère avait assisté à l'opération qui a duré environ un quart d'heure.

Washington, 17. — La conférence plénière anglo-américaine a siégé quelque temps, ce matin.

Les commissaires disent qu'ils pourront terminer leurs travaux dans la prochaine quinzaine.

Ils sont bien proches d'être d'accord sur tous les points en litige et on exprime généralement l'opinion que les négociations seront couronnées par un traité réglant les nombreuses questions qui depuis tant d'années sont une source de vexations et de mauvais vouloir des deux côtés de la frontière.

ON DEMANDE, plusieurs personnes recommandables pour propager notre commerce dans leurs endroits. Un travail qui se fait surtout à la maison. Salaire \$900 par an et dé pensés. \$75 par mois. References. Envoyez une enveloppe timbrée portant votre adresse à Herbert E. Hess, prest. Dept. M. Chicago.—20 37.

L'ex-Père Chiniquy et St-Hyacinthe

C'était en 1848, le zèle de l'apôtre de la tempérance, comme on l'appelait alors, l'avait entraîné à St Hyacinthe. Homme habile, à la parole simple et facile, extérieur assez imposant, doué d'une grande facilité d'élocution, pénétré de l'importance de son sujet, Chiniquy avait opéré du bien, fait des conversions à la tempérance, et cloné bien des croix aux murs de nos maisons.

Un soir qu'il avait été, peut-être, plus éloquent encore, faisant pour ainsi dire ses adieux à la population qui était venue l'entendre, comme s'il eut voulu qu'un coup d'éclat perpétuât le souvenir de son passage ici, il s'écria, avec cette parole vibrante et convaincante qui le caractérisait: "Mes frères, Je n'ai pas de conseil à vous donner, je ne vous dis pas de faire la chose, je ne vous y encourage pas, mais si vous avez à cœur de garder la tempérance, de vivre sobres, fuyez les occasions, fuyez les auberges, et même plus fuyez ces maisons... ces usines où la boisson est manufacturée et débitée, et je vous dirai même que la destruction de ces maisons ne serait peut-être pas un mal... leur disparition vous serait une sauvegarde."

Le mot était lancé, l'ordre suffisamment donné. Il n'en fallait pas davantage, et le peuple comprit parfaitement bien ce qui lui restait à faire.

Or, il y avait en ce temps-là, sur des emplacements bornés en front par la rivière Yamaska, d'un côté par la rue St Michel et de l'autre par la rue St Pascal, une bâtisse assez importante érigée pour la manufacture de la grosse bière. Ces terrains et la bâtisse étaient la propriété de Messire Edouard Crevier, curé de la paroisse, dans l'église de laquelle Chiniquy avait prêché la tempérance. Messire Crevier qui avait acheté ces deux emplacements de 80 pieds de front chacun et de 90 pieds de profondeur dans une ligne et 140 dans l'autre, pour la somme de \$58 33 dont \$25 seulement payées comptant, y avait fait ériger une bâtisse carrée à deux étages, dont la première, si je me rappelle bien, était en briques et la seconde en bois, qui portait le nom de distillerie.

Messire Crevier avait acheté ces terrains en 1836 de Jean-Marie Langlois dit Germain qui, lui, les avait achetés vers l'an 1815 d'un nommé Blanchard qui était alors propriétaire du premier pont qui fut érigé sur notre rivière, et qui venait tomber de ce côté-ci dans la rue St Michel.

Il y avait donc là, sur la rue St Michel, en 1848, une bâtisse servant, et exploitée pour la manufacture de la bière, par un nommé Bellefleur.

Il y avait aussi, dans le même temps, une autre manufacture de bière érigée à la profondeur de l'emplacement situé au coin des rues Cascades et Bourdages, c'était une bâtisse en bois bien haublé, il est vrai, où la bière fut manufacturée pendant au-delà de 30 ans, avant 1854. Cet emplacement maintenant bâti sur ses quatre faces, était alors bâti seulement d'une maison en pierre de 54 pieds de long par 36 de large, le front était sur la rue Bourdages, et la manufacture pour la bière était également sur la partie de ce terrain qui se trouvait sur la rue Bourdages.

La population qui avait été comme électrisée par les chaudes paroles du prêtre, se forma par groupes, à la sortie de l'église, chacun se communiquant ses impressions et ses inspirations. Tous parurent se comprendre.

Et quelques heures plus tard, arrivant par des chemins divers mais se rendant au même but, l'on vit, en face de la distillerie, armée de bâtons, et je crois même de haches ou de gros marteaux, une foule joyeuse, attendant qu'elle fut assez nombreuse pour enfoncer les portes de la bâtisse, défoncer les quarts et les barils et mettre en pièces tous ces grands carrés où le malt se préparait, où la bière se confectionnait. Enfin cette masse s'ébranla, on s'approcha de la bâtisse, et au nom de la tempérance, telle qu'on l'avait entendue prêcher, on enfonça les portes, on se promena de pièce en pièce, brisant tout, défonçant tout, et marchant dans la bière qui coulait à flots et inondait les caves. Ce fut un dégât général; on n'y épargna rien, et la destruction fut si complète que le propriétaire ne jugea pas à propos de réparer. La bâtisse fut plus tard restaurée et occupée pour une école dans laquelle les sœurs de l'Hôtel-Dieu enseignèrent les petits enfants.

Quant à l'établissement qui se trouvait au coin des rues Cascades et Bourdages, on ne parut pas s'en occuper, il fut respecté. Il appartenait alors à un nommé Horatio Nelson Clark, manufacturier, de Ste Elizabeth, dans la province d'Ontario.

Mais la destruction de la distillerie ne fut pas jugée suffisante pour perpétuer le souvenir du passage de Chiniquy à St Hyacinthe. Sous leurs costumes déguisés, ces fiers à-bras, armés de leurs bâtons teints de la bière, se transportèrent, assez nombreux, à la maison d'un nommé Charles L'Heureux, alors propriétaire du pont à l'extrémité de la rue Concord. Ce L'Heureux était soupçonné de vendre de la boisson sans licence, et gardait pour l'aider dans son commerce un *puteur innocent*, qui parut, cette nuit-là, exciter les nerfs de nos vandales. Celui auquel on allait s'attaquer, était bien l'homme fait pour aider à étudier la loi; jamais il ne parlait. Il n'avait jamais été vu riant ou plourant à toutes les histoires qui se débitaient au comptoir. Impassible, comme une figure de bois, il était jour et nuit à son poste, se tenant le bras tendu et la main ouverte pour recevoir, sur l'ordre de son maître, le prix de la boisson.

Or après la distillerie, cet homme de-

vait, à son tour, subir les avanies de la foule, lui qui n'entendait rien à la loi ou à la morale. Il les reçut avec ce même visage impassible à qui les pleurs ou les rires n'avaient jamais arraché une seule ride, il les laissa s'emparer de tout son être, sans aucune résistance. Sans broncher ni soulever, sans protestation et sans défense. L'Heureux lui-même se laissa partir avec lui, sans paraître se soucier de ce qui pourrait lui arriver, content sans doute, de voir que ses verres et ses bouteilles étaient respectés.

On prit cet homme que l'on traîna, sans défense, depuis l'extrémité de la rue Concord jusqu'à la place du marché, qui est la même aujourd'hui. La bâtisse qui s'y trouvait était en bois, n'ayant que les proportions voulues pour les besoins d'alors. On ne le conduisit pas à la police ou à la prison, mais on délibéra quelques instants sur son sort. Et comme il avait été, au dire de quelqu'un, un espèce de *pêcheur public*, il méritait un châtiement public. La sentence de la foule fut donc qu'il serait hissé jusque sur le faite du marché, que là il y serait attaché et garotté jusqu'au matin. La sentence fut à l'instant exécutée. Et cet homme fut si bien lié et garotté sur le marché qu'il ne put le lendemain même en descendre seul.

Et à bonne heure le matin, Chiniquy, s'il n'eût pas encore laissé le presbytère, aurait pu voir comment on avait exécuté ses desirs. La population qui n'avait pas participé à ces excès de nuit, put voir encore exposé à ses moqueries, cet homme qui, finalement, ne dut son repos et sa tranquillité qu'à un ordre sévère donné par l'autorité à la police de le détacher et de le mettre en lieu sûr. Et sans plainte, sans forme de procès on le transporta dans une des cellules de la prison, qui alors était érigée sur le terrain triangulaire qui appartient au Grand Tronc, sur la rue Girouard, et où M. Laporte tient un clos de bois. Il y demeura jusqu'en 1862, je crois, sans que personne ne songeât jamais à demander sa liberté. Oublié dans un coin de la bâtisse, il périt dans l'incendie qui détruisit cette première prison en 1862. Ainsi finit l'existence de cet homme qui n'a pas laissé d'héritiers, mais des souvenirs.

Ne vous chagrinez pas, lecteurs ou lectrices, sur son sort, ce n'était pas un fils d'Eve et Adam ne fut jamais son grand-père. Il avait en son existence et il devait sa forme à quelques morceaux de bois de cèdre que le conteur d'un nommé France Ledoux avait confectionné dans ses moments de loisir. Mécaniquement arrangé, le bras généralement tendu, se mouvant par un ressort sur lequel L'Heureux, son maître, mettait le pied, quand le buveur avait payé son obole et faisait tomber l'argent dans un plat mis là tout exprès.

J. R.

Washington, 17.—Le président McKinley a annoncé ce matin au cabinet que le général Eagan devra passer par la cour martiale pour avoir injurié le général Miles.

D'après le rapport du ministre des Chemins de fer et canaux, le Canada possédait, à la fin de l'année fiscale 1897, 141 voies ferrées, y comprises celles de l'Etat: l'Intercolonial, et le chemin de fer de l'île du Prince Edouard.

Le nombre de milles de chemins de fer terminés était de 16,687, soit une augmentation de 300 milles, outre 2,218 milles voies de garage ou d'évitement. Il y avait 16,477 milles en rails d'acier, et 16,550 milles en exploitation.

Le capital versé s'élevait à \$921,858,232, ce qui accuse une augmentation de \$22,040,332. Les recettes brutes de tous ces chemins de fer se sont élevées à \$52,353,276, soit une augmentation de \$1,807,707, et les frais d'exploitation à \$35,168,665, soit une augmentation de \$126,010, comparés à l'année précédente, ce qui porte les recettes nettes de l'année à \$17,184,611, soit une augmentation de \$1,681,697. Les trains ont transporté 16,171,338 voyageurs, soit une augmentation de 1,360,031, et le transport des marchandises s'est élevé à 25,300,331 tonnes, soit une augmentation de 1,033,506. Le nombre total de milles parcourus par les convois a été de 45,780,851, soit une augmentation de 1,280,249 milles. Le relevé des accidents constate que 7 voyageurs ont été tués.

EN VILLE

De retour

Nous saluons avec un vif plaisir l'arrivée en cette ville de M. et Mad. Paul Ostiguy, de retour de leur voyage de noces.

Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Gouter aux huitres

M. l'échevin J. N. Lemieux, de la maison Bernier & Co, donnait samedi dernier à ses amis et employés de la maison un goûter aux huitres assorti de bonne humeur et de vins des meilleurs crus.

Service anniversaire

Samedi, le 21 courant, à 8 hrs, a. m., sera chanté à la paroisse de N. D. du Rosaire, le service anniversaire de dame Adèle Guillet, épouse de M. Naucisse Brin.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Nègres

La troupe de W. F. Donegan, composé de nègres et négresses du pays des plantations, qui a passé à St Hyacinthe, le 17 courant, n'a pu tout le succès qu'elle méritait. Elle a donné des chansons, danses et bons mots très originaux. Elle a été bien applaudie.

Député de Bagot

M. J. E. Marcil, le nouveau député de Bagot, était à St Hyacinthe, ces jours derniers.

Nous avons eu le plaisir de sa visite à nos bureaux, mercredi; il est frais et dispos et se prépare pour la prochaine session fédérale au cours de février prochain.

Mi-Carême

On annonce pour cette date un grand concert vocal et instrumental, par M. le professeur de violon, Léon Meyerre, avec ses élèves, et l'assistance de plusieurs amateurs.

Nous devons nous attendre à une soirée intéressante et bien réussie. Nous souhaitons un grand succès à M. Meyerre.

Construction

On nous informe que la Banque des Cantons de l'Est commencera dès le 1er février la démolition et la reconstruction de la bâtisse au coin des rues St Denis et Girouard. L'Union sera transportée à la porte voisine, le bureau de M. M. Bernier & Morin serait temporairement installé au-dessus de M. L. A. Guetin, marchand de chaussures.

Concours de dames

Dimanche soir le 15 courant, ont eu lieu au cercle de la Philharmonique la distribution des prix des deux concours de dames qui ont eu lieu récemment.

Dans la première classe, 1er Bruno Blanchard, 2e Joseph Tanguay.

Seconde classe, 1er Arthur Côté, 2e Eugène Désautels.

De belles pipes en écume de mer ont été données en prix.

Episodo

Nous publions dans une autre colonne, les souvenirs historiques d'un fait perdu dans la mémoire des rares résidents de St-Hyacinthe qui en ont eu connaissance.

La mort de Chiniquy a rappelé ce fait à notre bienveillant chroniqueur, qui le raconte d'une façon très agréable. Nous serions heureux de reproduire les travaux historiques ou légendaires de notre spirituel correspondant; ils seraient lus avec plaisir.

Société Philharmonique

Mercredi soir, le 18, avaient lieu les élections annuelles de cette société. Voici le résultat des élections qui ont été faites à la plus grande unanimité.

Président honoraire, Eus. Bré. Vice-Présidents Hon. C. Luss, et C. A. Boivin.

Président, J. F. Poirier; Vice Prés. C. Albert Morin. Secrétaire, A. Aichambault, Trésorier, I. C. Rouleau, Bibliothécaire, T. Monette.

Directeurs: Léon Meyerre et Régis Valois.

Tambour-major, T. A. Bédard, Assistant, G. A. Charpentier. Auditeurs: J. B. Lussier et A. Séguin.

Des remerciements ont été votés aux officiers sortant de charge, aux membres du club, aux amis de la société et à la Presse. La mort de M. Hamel, un fondateur, a été le sujet d'un tribut d'hommage tout spécial.

Les recettes ont été près de \$3000 laissant un surplus d'environ \$100.

La glace

On a commencé à récolter la glace pour en remplir les glacières. Elle est claire et nette et à près de 20 pouces d'épaisseur.

Entreprise

La paroisse de Ham Nord a décidé de se construire une église au coût de 15 000 à 20.000 dollars.

MM. P.quette & Godbout ont contracté pour cette construction.

Bonne aubaine

Vendredi dernier, un grand nombre de boulangers de cette ville ont envoyé à l'Ouvroir leur fournée de pain du jour. Mais nous devons dire en explication que l'inspecteur, avec sa balance, en avait trouvé le poids trop léger. Rien de perdu, les pauvres en ont profité.

Pianos

Rien de mieux qu'un magnifique piano comme cadeau du Jour de l'An. Entrez au magasin No 183 rue Cascades, ou vous pourrez examiner en 5 ou six superbes pianos des meilleurs manufacturés. Les prix sont très bas et les conditions de paiement des plus faciles.

Aussi pianos à louer.—1 m.

Notre-Dame

Voici comment se compose le nouveau conseil de la paroisse de Notre Dame du Rosaire.

CONSEILLERS: MM. J. B. St Pierre, Eusébe Brodeur, Napoléon Girard, Napoléon Girouard, Hector Morin, Z. El Chartier, Frs, St Pierre.

Le maire sera nommé à la première assemblée de février. M. J. B. St Pierre le maire actuel sera très probablement réélu par acclamation.

Upton

Un nommé L'Heureux de cette localité a été arrêté la semaine dernière, sur des accusations très graves, et conduit à la prison de St Hyacinthe. Il a comparu devant M. le Magistrat V. B. Scottie samedi matin; l'enquête a été remise à jeudi le 19. Vu la gravité de l'accusation M. le Magistrat n'a pas cru devoir l'admettre à caution.

Le Herald de Montréal aura à répondre à une action de \$20,000 en cette affaire.

19 Janvier 1899.

L'enquête est commencée ce matin devant M. le Magistrat de district, à huis-clos. Les reporters du Herald, de la Patrie, du Star, du Witness et de la Presse n'ont pu être admis à l'enquête, qui durera plusieurs jours.

Tho Delineator

Le numéro de février de cette très utile publication, que l'on appelle le numéro du milieu de l'hiver, nous arrive à l'instant. Nous y trouvons une variété d'illustrations et de descriptions des modes actuelles et les plus en vue, dans chaque département de hardes, une intéressante série d'articles littéraires qui en font le plus intéressant manuel du mois. On y trouve aussi des dissertations sur le plus grand sujet: du ménage, sur les femmes élégantes de la société anglaise, une jolie histoire par Melle Danis et divers sujets, tricots, broderies, cuisine, etc, etc. \$1 par année.

Adresse: THE DELINEATOR, 33 rue Richmond, West Toronto.

Ou bien adressez vous à l'agent local, à St Hyacinthe.

Révolution

Rien de surprenant, sur la rue Cascades aux Nos 252 et 254, les sideboards, commodes, tables, chaises, sets de chambres, salons, boudoirs et jusqu'à la cuisine, sont en révolte contre les immenses sacrifices, pour argent, que M. A. Noreau vient d'inaugurer. Des ouvriers compétents se servent de matériaux de première classe pour alimenter cette rébellion. Seul agent pour chaises et lits à ressorts, il ne peut les garder en magasin. Les matelas sont refait à neuf. Des masses de plumes de volailles, oies, canards, etc, dont on fait un énorme massacre, cependant on y achète toutes sortes de plumes. Vous serez émerveillé de ce que vous aurez vu.

Grand Hotel

Parmi les arrivés au GRAND HOTEL:

M. Gauthier, Montréal; F. E. Shaver, do; G. Hagues & dame, do; J. H. Kerr, do; W. Hages, do; Paul C. Côté, do; R. R. Chamberlain, do; F. J. Bernier, do; F. S. Côté, do; J. A. Dawson, do; W. H. Winter, do; James Dunlop, do; A. Labelle, do; J. J. Lockerby, do; W. E. Burgess, do; Mad. W. A. Hood, do; Jacques Monty, do; J. C. Brims, do; W. McCormack, do; A. M. Watt,

do; C. Jenkins, do; John Rort, do; J. A. Chevalier, do; P. M. LeMaitre, do; G. Thoutret, do; A. H. Olive, do; J. W. Bains, do; J. A. Gauthier, do; A. Roy, do; A. T. Mathews, do; J. Valiquette, do; J. T. Lachance, do; S. L. Dewey, W. Constable, N. Y.; A. Leger, St Jean; P. G. Blatchly, Toronto; H. E. Gleason, do; W. Calvert, do; J. A. Steele, do; J. Morrison, do; F. Stanley, do; F. J. Aylward, do; W. H. Williams, do; W. H. Stewart, do; J. W. Flanagan, Wilmington, Del.; M. M. Aaron, Philadelphie; L. C. Crocker, Boston; B. W. Cayer, Sherbrooke; F. P. Garneau, Québec; Alfred Drouin, do; F. C. Halbrook, Boston; W. Conning, Guelph; J. F. Pharo, Danville; H. Mitchell, New York; L. A. Bériau, Farnham; E. L. Cadieu, Boston.

Bazar à St Denis—Il y aura un grand bazar au profit des pauvres, du 8 au 14 février inclusivement. La liste des articles est bien longue.

Nous lui présageons un succès très considérable.

Résistance de la glace.—On se demande souvent quelle est la force de résistance de la glace. Voici quelques renseignements utiles à cet égard.

La glace reposant bien sur l'eau peut porter un homme à 1/2 de pouce d'épaisseur; à deux pouces elle supporte une compagnie d'infanterie dont les hommes sont espacés de 4 pds; à 4 pouces elle porte de la cavalerie, voire même des pièces d'artillerie légères; à 6 pouces, de la grosse artillerie; à 10 pouces une armée; à 15 pouces un train de chemin de fer; 30 pouces elle arrête un projectile de canon.

Victoria, C. B., 17.—L'ex-premier ministre Turner n'a pas pris son siège samedi, dans la crainte probablement d'être déqualifié pour infraction à l'acte de l'indépendance des parlements.

Le colonel Baker, représentant de Kootenay, répondant à une question de privilège, a dit qu'il était possible qu'il fut coupable d'infraction à la loi électorale par le fait d'un agent et qu'il voulait en avoir le cœur net avant de siéger.

Le siège de M. F. J. Hame, secrétaire provincial, est aussi vacant. On croit que c'est pour la même raison.

Cela fait en tout huit sièges vacants.

La Havane, 17.—Le journal la Discussion annonce que cinquante squelettes humains ont été trouvés dans un puits sur une plantation près de Manguito. On suppose que les victimes ont été jetées vivantes dans le puits. On a reconnu le cadavre de M. Pedro A. Layon, un cubain disparu mystérieusement pendant l'insurrection.

La Discussion accuse le chef-guerrillero Antonio Reyes, le sergent Juan Perez et Viente Zalgs, un maître d'école, d'être les auteurs d'un terrible crime.

Le même journal dit que l'on a trouvé dans un autre puits, près de la caserne de la Garde Civile de Matanzas, de 200 à 300 cadavres.

DECES

En cette ville, le 14 courant, dame Céline Dubuc, épouse de M. Joseph Surprenant, à l'âge de 37 ans.

En cette ville, le 16 courant, M. J. B. Côté, bourgeois, époux de dame Zoe Charby, à l'âge de 83 ans.

Amesbury, Mass., le 16 courant, dame Ezilla Birtz, épouse de M. Jos. Larivière, ancien voiturier de St Hyacinthe, à l'âge de 65 ans.

Au village de la Providence, le 17 courant, Joachim Pettit, à l'âge avancé de 94 ans. C'était un des plus anciens pionniers de St Hyacinthe et un vétéran de 37 et 38.

Nous apprenons avec regret la mort presque soudaine de notre concitoyen, M. William Gendron, arrivée à Lac Weedon, samedi, à l'âge de 60 ans, dit le Progrès de l'Est.

M. Gendron laisse une épouse par second mariage et trois enfants, deux garçons et une fille. Il était le frère de Mme Alphonse Hébert et de M. Jules Gendron, de Sherbrooke; de M. Jos. Gendron, de Nashua, N. H., et de M. Octave Gendron, de la fabrique de corsets, de St Hyacinthe.

Nos sincères condoléances à la famille.

Sorel.—M. C. O. Paradis, marchand, a été élu par acclamation maire de Sorel.

Upton.—MM. le Dr Gauthier, H. Dorais et A. Gauthier, ont été élus conseillers pour le village d'Upton.

Ste Cunégonde.—M. G. N. Ducharme a été élu échevin du quartier Sud, par 119 voix de majorité, sur son adversaire M. Charbonneau.

On a appris à Vladivostock que l'expédition de la société de géographie suédoise, partie de cette ville en avril dernier, à la recherche d'Andrée, a péri.

M. l'abbé O'Connell, que l'on dit le doyen du clergé catholique en Amérique, est décédé à Montréal, à l'âge de 99 ans. Le défunt appartenait au diocèse d'Ottawa et comptait 64 ans de prêtrise.

New-York, 12.—Mgr Patchevé que Ireland, de St Paul, Minn., est arrivé en cette ville hier. Il est en route pour Rome, où il va solliciter une audience de Sa Sainteté Léon XIII.

Mgr Bruchési vient d'approuver la fondation d'un nouvel ordre religieux de sœurs-mettes attachées aux Sœurs de la Providence et qui sera connu sous le nom de "Petites Sœurs de Notre-Dame des Sept Douleurs."

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par arrêté en conseil en date du 10 janvier 1899, de nommer M. Louis Achille Bériau, notaire, de la ville de Farnham, commissaire per *dedimus potestatem*.

Sherbrooke.—La lutte dans les deux quartiers en dispute s'est terminée par la victoire des deux anglais, dans des circonscriptions en grande majorité canadiennes-françaises. S. W. Jenckes, 61 voix et T. W. Fuller, 46 voix de majorité. M. Fortier est élu dans le quartier Est.

Montréal, 18.—Le pont de glace entre Montréal et St Lambert n'existe plus. Le courant et le dégel ont tout emporté hier, et maintenant l'on peut voir en face de la ville le majestueux St Laurent livrer des assauts puissants à la barrière de glace qui s'est accumulée dans le chenal au bout de l'île aux millions.

St Jules.—M. Pierre Girouard a été unanimement élu marguillier en remplacement de M. Thomas Delorme.

Le 9 janvier, MM. Pierre Mathieu, Alexis Dufault et Xavier Pelletier, ont été élus par acclamation comme conseillers en remplacement de MM. Nap. Larivière, Alph. Plante et Oscar Lemay.

La population de la ville de Londres est de 6,291,697 et celle de New-York seulement de 3,389,753.

Cependant l'administration municipale de la ville de Londres ne coûte que 65 millions, tandis que celle de la ville de New-York coûte 138 millions par an.

C'est que Londres ne possède pas de Tammany Hall.

New-York, 16.—La compagnie du Commercial Cable affiche l'avis suivant: Nous prenons la liberté d'informer le public que des nouvelles régues de Manille annoncent que le gouvernement américain appliquera la censure aux nouvelles politiques, à l'arrivée et au départ des dépêches des ports de l'archipel des Philippines.

Marieville, 16.—Dans notre village de Marieville, réside une vieille dame du nom de Marie-Anne Doré, qui retire une rente annuelle de \$166 depuis 70 ans à elle due par Amable Michette, en vertu d'un acte de donation qu'elle lui a consenti devant Me T. Lemay, notaire, le 29 mars 1829.

Cette vieille rentière est maintenant âgée de 102 ans. Elle se porte à merveille, fume sa pipe et turlutte du matin au soir.

Le donataire est mort depuis longtemps, laissant à ses successeurs le soin de payer cette rente qui est encore en vigueur.

Les gens d'ici prétendent que c'est un cas qui ne s'est encore jamais présenté.



AVIS

L'assemblée semestrielle de la société des Artisans Canadiens-Français, succursale de St Hyacinthe, pour la reddition des comptes et l'élection des officiers pour le semestre prochain, aura lieu jeudi, le 2 février prochain, à 8 heures du soir dans la salle de réunion des Artisans.

Par ordre,
J. N. LEMIEUX,
Secrétaire.
St Hyacinthe, 19 janvier 1899.

A NOS LECTEURS

L'éditeur désire informer les lecteurs qu'il est autorisé par la courtoisie de N. C. Polson & Co, de Kingston, Ontario, d'offrir à tous ceux qui souffrent du catarrhe, mauvaise haleine, bronchite, etc., un simple "catarrhozone." Catarrhozone est un liquide qui une fois respiré, attent tous les points malades, nettoie et guérit invariablement le catarrhe et tous les maux de nez et de gorge. Pendant un court espace de temps ces simples seront envoyés gratuitement. Ils n'ont jamais manqué de guérir. Ecrivez de suite à l'adresse ci-dessus.

AVIS PUBLIC

Ovila Brouillard, commerçant, de Carmel, Que., donne avis par les présentes qu'il a acquis de MM. Bilodeau & Renaud, curateurs conjoints, dans l'affaire de L. D. Gauthier, d'Acton Vale, les dettes de livres, billets, jugements, etc, dus au dit L. D. Gauthier.

Dated à Carmel, ce 7e jour de janvier 1899.

PUBLIC NOTICE

Ovila Brouillard, trader of the village of Carmel, Que., gives hereby notice that he has bought of Mess. Bilodeau & Renaud, curators of the estate of L. D. Gauthier, of Acton Vale, all the book debts, bill receipts, judgments, etc, due to the said L. D. Gauthier.

Dated at Carmel, this 7th day of January 1899.

POUR

Un mois seulement

PRIMES

Toute personne dont l'abonnement à LA TRIBUNE aura été payé d'avance, aura droit à un des volumes ci-dessous: Toute personne qui nous obtiendra un nouvel abonnement d'un an payé d'avance aura droit à 3 volumes, au choix:

- Une haine de village, par Arm. Lapointe
- La tigresse des palmiers, par V. Perceval
- Le sacrifice de Simone, par Champol
- Le roman d'un enfant trouvé, Saunière
- Un misérable faussaire
- Le crime de l'aïeul, par Roger Dombre
- L'espion, par Alb. Monniot
- Deux amours, par Wm. Marcelly
- Roi des détectives, par Gauvin
- Remords d'un faussaire, du Campfranc
- Rêves dorés, par M. Maryan
- Roman d'une jeune fille pauvre, El. Gay
- Le roman d'un crime, par Etienne Marcel
- La vengeance du fiancé, par Jules Mary
- Les deux Jeanne, par Pierre Maël
- La fille du révolutionnaire, Geo. Pradol
- Un drame à Trouville, par A. de Bréhat
- L'incendiaire, par Pierre Sales

Le prix de ces brochures est de 10 cts chaque.

ON DEMANDE, plusieurs personnes recommandables pour propager notre commerce dans leurs endroits. Un travail qui se fait surtout à la maison. Salaire \$900 par an et dépenses. \$75 par mois. References. Envoyez une enveloppe timbrée portant votre adresse à Herbert E. Hess, prest. Dept. M. Chicago.—20. 37.

BERNIER & CIE,



Farine, Son, Gru, Moulee et Grains pour engrais et autres consommations.

Bureau et Entrepot :
STATION DU GRAND-TRONC, ST. HYACINTHE.

La seule ligne directe pour la France.

Compagnie Centrale Transatlantique
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE,

Les vapeurs de cette Compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partiront tous les samedis de New-York pour le Havre de la jetée No. 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à
M. A. CONNELL,
Rue Grouara, St-Hyacinthe

LA COMPAGNIE
d'Eau
Minérale
de
ST-HYACINTHE

propriétaire du célèbre
PHILUDOR
ET MANUFACTURIÈRE DE
SODAS, GINGER ALE, ROOT
BEER, GINGER BEER
CIDRE CHAMPAGNE,
&c

L. P. MORIN
MANUFACTURIER DE
PORTES, CHASSIS
JALOUSIE
Moultures, Plinthes, &c
-AUSSI-
BOIS DE SCIAGE
Séché à la vapeur, préparé et brut
Bois de charpente, et Bardeaux,
Blanchissage, Emboutage,
Sciage.

Tout ouvrage fait promptement et satisfaction garantie.

Coin des rues St Joseph et St Antoine
ST-HYACINTHE

Cordeau & Lajoie
Rue Fiété
ST-HYACINTHE
FABRICANTS DE
Bieres de Ginoembre,
SODAS et
Liquors de temperance
Propriétaires de l'Eau
Minérale
"EXCELSIOR"

La santé de la Femme

Voilà un sujet très délicat parce que le gêne retient et empêche un grand nombre de femmes, et surtout de jeunes filles, de consulter un médecin pour les maladies qui affectent leur sexe. Cette honte est souvent la cause que ces maladies sont négligées, deviennent chroniques et parfois très lentes à guérir, sinon incurables. Mais cette gêne n'a plus sa raison d'être depuis la merveilleuse découverte de L'ELIXIR de Mad. Dr M. E. GUERTIN, car les femmes malades peuvent se soigner et se guérir elles-mêmes sans le concours de personne et garder le secret de leurs souffrances. Toutes les femmes qui ont pris ce remède disent qu'il n'y a rien d'aussi efficace pour guérir la faiblesse, pauvreté de sang, pertes blanches et les autres maladies inhérentes au sexe.

Lisez les nombreux témoignages et certificats que madame Dr M. E. Guertin reçoit tous les jours sans les solliciter sur les effets incomparables de son Elixir dans les maladies inhérentes au sexe.

En vente chez tous les pharmaciens.
à 15-3-99-a.

ST. JOHN'S SOCIETY

INSIGNES
sur
RUBAN, CELLULOID et METAL
POUR
Sociétés Religieuses
t de Bienfaisance
CERCLES, AMATEURS,
ETC., ETC.,
S'adresser au
BUREAU DE "LA TRIBUNE",
ST-HYACINTHE.

MEL'
Miel pur, qualité supérieure, à vendre au monastère du Précieux-Sang, St Hyacinthe.

MARCHE DE ST-HYACINTHE
SAMEDI, 24 Décembre 1898.

LEGUMES.

Pois, le minot.....	75	à	1 00
Oignons do.....			
Fèves do.....	1 50	1 75	
do la terrinée.....	8	10	
Patates, le minot.....	25	30	
Oignons la tresse.....	10	25	
Choux.....	2	5	
Céleri 2 pour.....	5		
Radis le paquet.....		0	

GRAINS.

Blé le minot.....	1 25	1 35	
Blé d'Inde do....	50	60	
Avoine do....	25	30	
Sarazin do.....	45	50	
Orge do.....	45	50	
Gaudriole do.....	40	45	
Graine de Mildo.....	2 50	2 75	

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindes le couple...	1 25	1 75	
Oies do.....		1 00	
Poules do....	35	50	
Poulets do....	30	45	
Pigeons do..	15	20	
Perdrix do.....		50	

VIANDES.

Bœuf a lb.....	4	8	
do 100 lbs.....	5 00	5 50	
Lard frais la lb.....	8	9	
do 100 lbs.....	6 50	7 00	
do salé do.....	9 00	10 00	
Mouton la lb.....	6	8	
Veau do.....	75	1 00	
Veau la livre.....	8	10	

PRODUITS DE FERME.

Beurre frais la lb.....	20	22	
do salé do.....	16	20	
Œufs frais a douz.....	20	25	
Laine la lb.....	25	30	
do filée do.....	65	75	
Savon do.....	6	7	

DIVERS.

Miel coule la lb.....	5	10	
do en gâteaux.....	8	12	
Sucre d'érable la lb....	8	10	
Graisse do....	9	10	
Tabac en feuille do....	15	20	
Pommes la mesur.....	10	25	
Fein par 100 botts.....	5 00	6 00	
Paille do.....	2 00	2 50	
Peaux de bœuf la lb....	7	8	
do veau do....	8	9	
do mouton jeune.....	25	50	
Sirap d'érable.....	80		
Cochon vivant vieux....	0 00	0 00	
do jeune.....	000	000	

EMILE BERTHAUME,
Clerc du Marché.

E. F. CODERRE
PRINTRE, TAPISSIER
ET DÉCORATEUR
19 RUE ST LOUIS
ST-HYACINTHE.

Execution prompte et prix modérés.

Ouvriers de première classe et matériaux de qualité supérieure.

MAISON A VENDRE

UNE MAISON en briques à deux logements, située coin des rues Dessailles et Renaud. Chaque logement contient 8 appartements. Grande cour, écuries, hangars à voitures etc. Conditions faciles, s'adresser à
A. DENIS,
LA TRIBUNE.

Nouveau Manuel du Précieux Sang
— OU —
LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Outre un grand nombre de pieuses pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens" avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement.

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c, Soc, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de Transport y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut.

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,
St Hyacinthe, P. Q.
Canada

L. N. TRUDEAU
DENTISTE.
RUE MONDOR,
porte voisine de M. G. Lefoux
ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix Modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR, par un nouveau procédé.

Le Magasin du Bon Marché
EN GROS ET EN DÉTAIL
JOS. BRODEUR
Nos 228, 234, 242 et 244
RUE CASCADES
ST-HYACINTHE.

Fleur, Gran, Son, Gru, Moulee, etc.
Epiceries, Provisions, Thés, Sucres, Melasses, Graisse, etc. etc. etc

Marchandises Sèches
SPÉCIALITÉ: Marchandises Françaises, Soies, Cachemires.

AU PLUS BAS PRIX.

Agent pour la célèbre FARINE FORTE A BOULANGER provenant du Manitoba (grenier de l'univers.)
Agent pour "The Lake Deschênes Milling Co." Hull, et la farine à pâtisserie "Todd Milling Co." Galt, Ont.

Les commerçants sont spécialement invités à venir visiter les marchandises de toutes sortes, cotons et indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.
N. B.—Argenteries données en cadeaux aux acheteurs.

Boite B. P. 180. Telephone 118.
JOS. BRODEUR.

JOSEPH LEDUC,
Entrepreneur
Ferblantier, Plombier et Couvreur
138, - Rue Cascade,
St Hyacinthe.

MUSIQUE POUR PIANO
10c CHAQUE MORCEAU, FRANC DE PORT.

Prat—Dancing in the barn, Skothische
Souza—The Belle of Chicago March
" The Liberty Bell "
" The High School Cadets "
" The Washington Post "
" Manhattan Beach "
" Semper Fidelis "
" The Thunderer "
" The Bon-Ton Gavotte

Karnman—Dance of the Brownies.
Thompson—D. K. E. Waltz
Mills—Rastus on Parade March
Spencer, Love comes like a summer sigh
Nerrin—Narcissus
Lansing—The Darkies Dream
Spencer—The Princess Bonnie Waltzes

Aussi soldé de cahiers de Mendelssohn pour piano seul à 15c et 30c le cahier.
Chansons françaises à 5, 10 et 20c chaque.
E. H. RICHER & FILS.
St-Hyacinthe.

CHAUSSURES

JOS. MORIN,
No 104
Rue Cascade COIN DE LA RUE St-Denis
[St-Hyacinthe, Que.]

Assortiment de Chaussures, dans toutes les lignes, pour Hommes, Femmes et Enfants, à des prix très bas.

AUSSI; Un assortiment complet
—DE—
Valises, Sacs de Voyage, etc.,
En Gros et en Detail.

Venez et vous serez bien servis.
JOS. MORIN,
MARCHAND DE CHAUSSURES,

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS & C.
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LEONIDAS, PICARD & Cte
Menuisiers, Entrepreneurs
INFORMENT le public qu'ils ont ouvert une BOUTIQUE de
—MENUISERIE—
RUE BOURDAGES
ST-HYACINTHE

Tout ouvrage de menuiserie, construction, réparation sera exécuté sous court délai et à des prix modérés.
LÉONIDAS PI